

Le Foyer S.A.



Rapport Annuel 2004



...au cœur de l'Europe

Le pont, symbole d'ouverture

Le Grand-Duché de Luxembourg doit en grande partie sa souveraineté à un rocher escarpé sur lequel se dresse l'ancienne forteresse de « Lucilinburhuc » devenue au fil du temps, de par son emplacement géographique et ses fortifications redoutables, le « Gibraltar du Nord ».

Ce relief escarpé donna rapidement naissance à de nombreuses constructions qui enjambèrent de profondes vallées et qui, aujourd'hui encore, marquent le paysage de la Ville de Luxembourg.

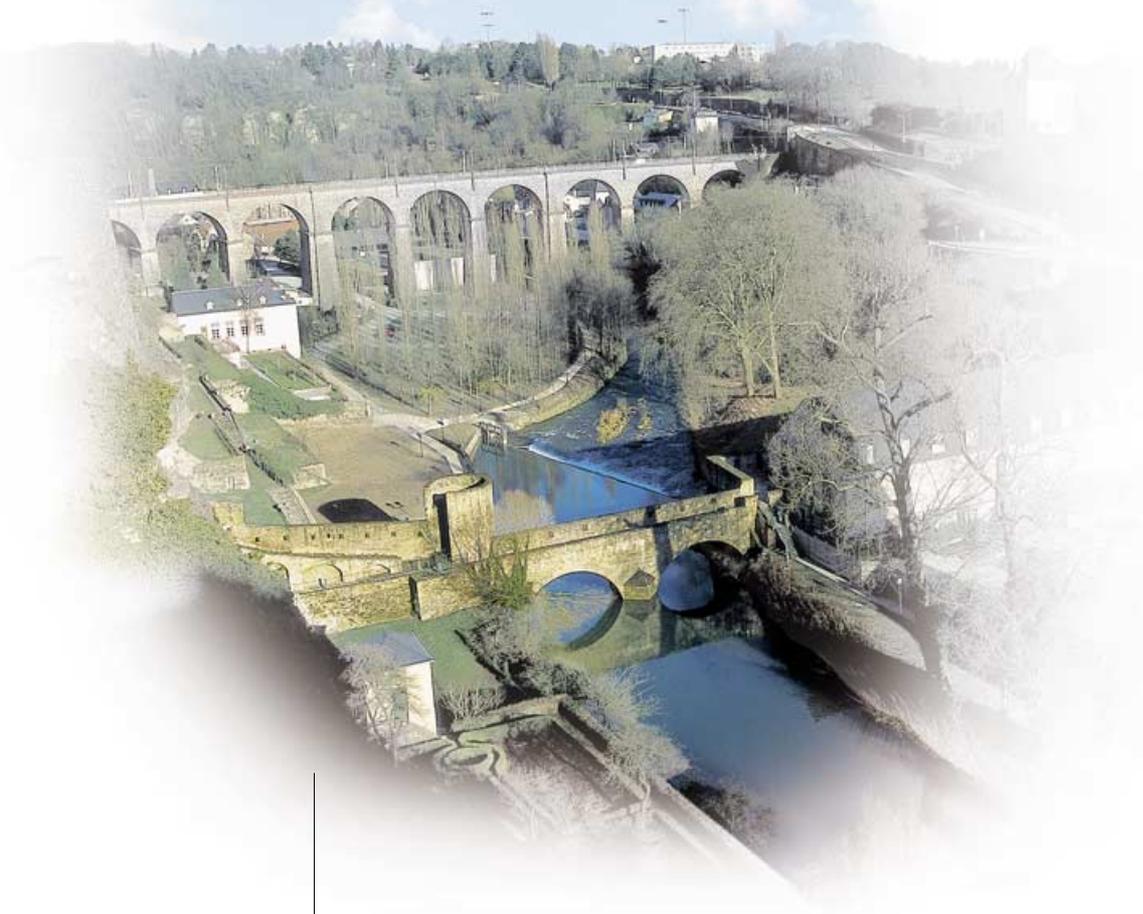
D'une ville fortifiée, convoitée pour son site stratégique jusqu'au début du XIXème siècle, le Grand-Duché de Luxembourg a évolué vers un pays prospère convoité pour sa place financière et ses atouts économiques.

Cette période de prospérité du pays qui remonte au démantèlement des fortifications provoqua aussi l'ouverture des esprits et le développement des échanges commerciaux.

Plus que n'importe quelle autre construction, le pont symbolise un état d'esprit auquel nous nous identifions, **il franchit l'obstacle et crée de nouveaux liens.**

Pour cette raison, nous avons choisi de vous faire découvrir les nombreux ponts et passerelles qui enjambent de façon élégante nos rivières et nos vallées.

Nous vous souhaitons bonne lecture de ce rapport annuel.

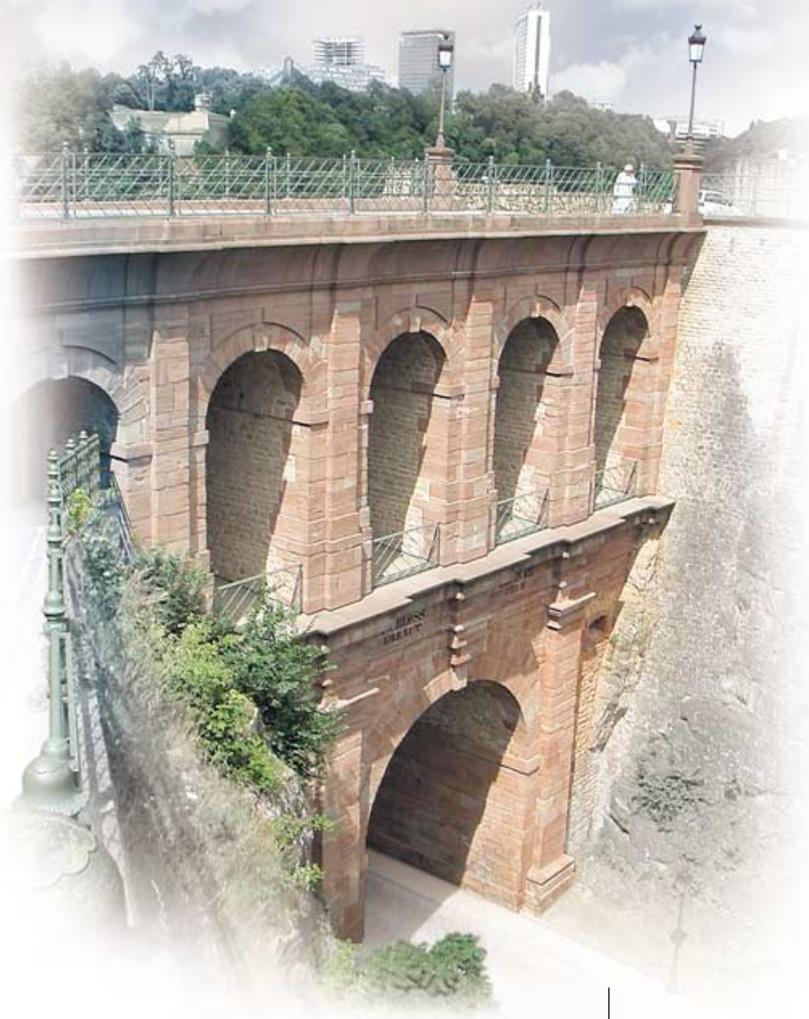


Pont du Stierchen

Les vieux quartiers et les fortifications de la Ville de Luxembourg, y compris le pont du Stierchen à Luxembourg-Grund, sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La construction du pont du Stierchen et des deux tours qui le flanquaient remontent au milieu du XVe siècle.

Sommaire

Chiffres clés (consolidés)	5
Activités du Groupe	6
Conseil d'administration	7
Organes de Contrôle	7
Comité de Direction	8
Direction	9
Message du Président	11
Rapport consolidé de gestion	13
Assurance Non-Vie	15
Réassurance	21
Assurance Vie	23
Gestion d'actifs	27
Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises	31
Bilan consolidé	32
Compte de profits et pertes consolidé	36
Annexe aux comptes annuels consolidés	42
Rapport de gestion	61
Rapport du Réviseur d'entreprises	63
Bilan	64
Compte de profits et pertes	66
Annexe aux comptes annuels	67
Adresses	72



Pont du Château / Schlassbréck

Le Pont du Château fut construit en 1735 en grès rouge. Il remplaçait la construction en bois utilisée jusque-là et qui comportait un pont-levis. Ce pont a de particulier qu'il garantissait plusieurs accès à la ville haute de Luxembourg, dont des accès souterrains. Le pont fut entièrement restauré en 1992/93.

Chiffres clés (consolidés) au 31.12.2004

Chiffre d'affaires consolidé

(€ millions)	2004	Δ%	2003	Δ%	2002
Primes émises	564,82	29,8	435,08	8,4	401,49
Non-Vie	222,08	9,1	203,58	6,2	191,70
Vie	342,74	48,1	231,50	10,3	209,79

Contribution au résultat consolidé par secteur d'activité

(€ millions)	2004	Δ%	2003	Δ%	2002
Assurance Non-Vie	20,82	40,9	14,78	16,1	12,73
Assurance Vie	3,99	32,6	3,01	N/A	*-4,29
Gestion d'actifs	2,58	-7,6	2,80	49,4	1,87
Total (part du Groupe)	27,40	33,1	20,59	99,7	10,31

* après affectation au passif aux postes spéciaux avec quote-part de réserves d'une plus-value immunisée de € 5,66 millions.

Effectifs

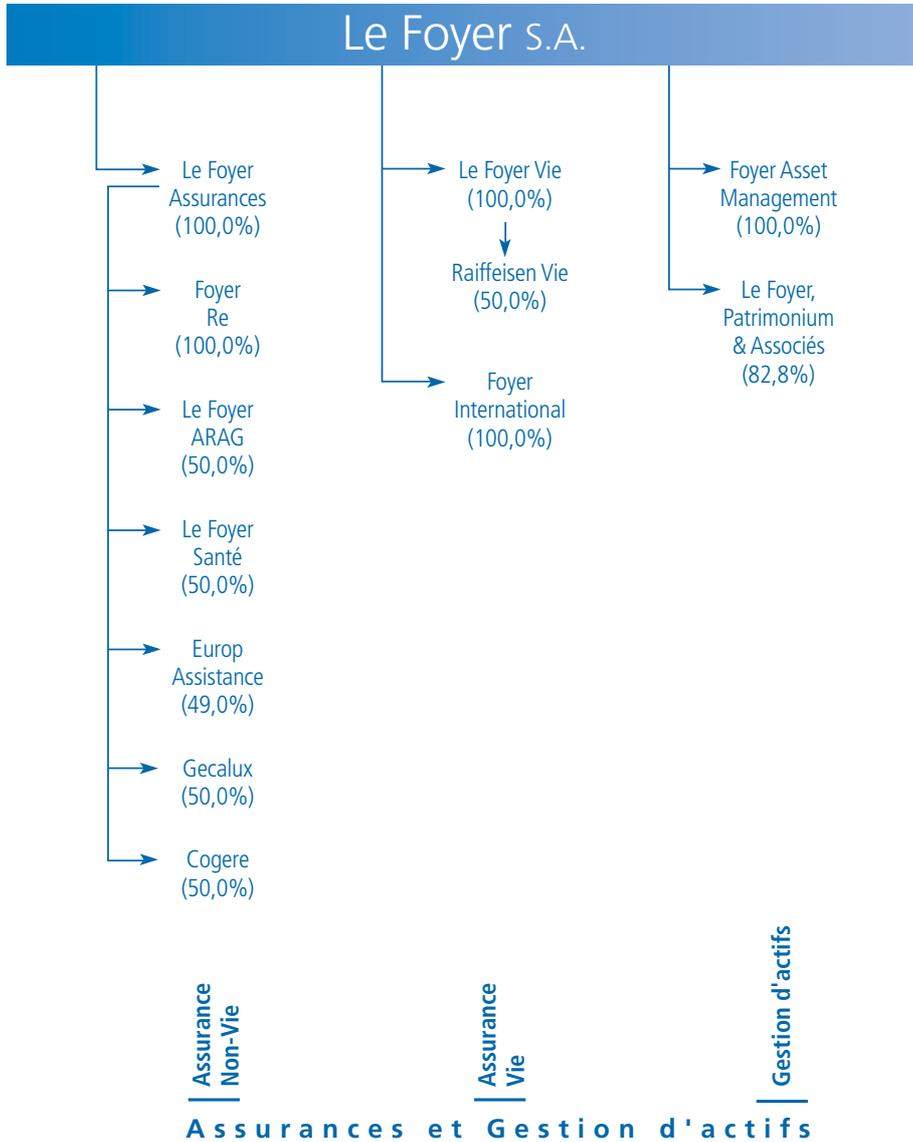
	2004	2003	2002
Personnel (en fin d'exercice)	415	409	387

Ratios financiers

	2004	2003	2002
Bénéfice récurrent par action (en €)	3,04	2,29	1,15
Price / earnings	11,1	10,7	13,5
Dividende brut par action (en €)	1,05	0,9375	0,85
Dividende net par action (en €)	0,84	0,75	0,68
Valeur en fonds propres consolidés par action (en €)	25,61	24,77	23,67

Activités du Groupe Le Foyer S.A.

(Situation au 31.12.2004)



Conseil d'administration **de Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.** (Situation au 07.04.2005)

François TESCH, Président

Romain BECKER

Marcel DELL

Dominique LAVAL

LUXEMPART S.A.

(habituellement représentée par Jacquot SCHWERTZER)

Henri MARX

Théo WORRE

Patrick ZURSTRASSEN

Marcel MAJERUS, Secrétaire Général

Organes de Contrôle

Réviseur d'entreprises :

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Comité d'audit :

Romain BECKER, Président

LUXEMPART S.A.

(habituellement représentée par Jacquot SCHWERTZER)

François TESCH



7

"Pont d'Oetrange" 2004

Comité de Direction du Groupe Le Foyer S.A.

(Situation au 07.04.2005)

François TESCH, Président

Marc LAUER

Henri MARX

Daniel ALBERT

André BIRGET

Philippe BONTE

Jean-Louis COURANGE

Marcel DELL

Benoît DOURTE

Marcel MAJERUS

Jean-Michel WILLEMAERS

Gilbert WOLTER



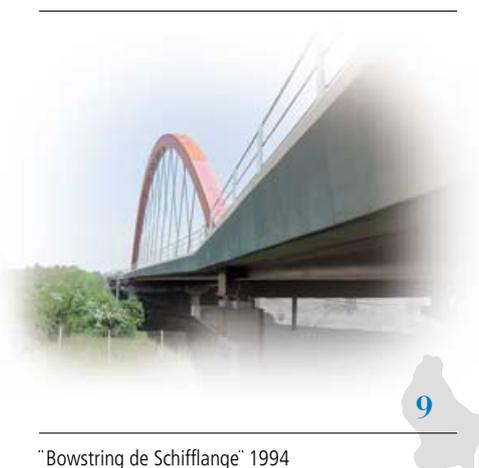
8

“Viaduc de Schengen” 2002

Direction

(Situation au 07.04.2005)

Direction Générale :	François TESCH, Directeur Général Marc LAUER, Chief Operating Officer Henri MARX, Directeur Général Adjoint
Attaché à la Direction Générale :	Marcel DELL, Directeur
Assurance Non-Vie :	Henri MARX, Directeur Général Adjoint Le Foyer Assurances : Paul FOHL, Directeur Adjoint Adèle LAMBERTY, Directrice Adjointe René ARNOLDY, Sous-Directeur Frédéric HELIAS, Sous-Directeur Foyer Re : Marc LAUER, Directeur Le Foyer-ARAG : Adèle LAMBERTY, Administrateur-Délégué Le Foyer Santé : Claus Maria SEILER, Directeur Europ Assistance : Jean-Claude STOOS, Administrateur-Délégué
Assurance Vie :	Le Foyer Vie : Philippe BONTE, Directeur Foyer International : Jean-Louis COURANGE, Directeur Henri KOOLE, Directeur Adjoint Raiffeisen Vie : Philippe BONTE, Directeur
Commercial :	Gilbert WOLTER, Directeur Jean-Claude STOOS, Sous-Directeur
Comptabilité :	Jean-Paul BEMTGEN, Directeur Adjoint Christine JOLY, Sous-Directrice
Finances :	André BIRGET, Directeur
Gestion d'actifs :	Foyer Asset Management : Marcel DUBRU, Dirigeant Agréé Lucien MAJERUS, Dirigeant Agréé Pascal MICHEZ, Dirigeant Agréé Le Foyer, Patrimonium & Associés : Jean-Michel WILLEMAERS, Dirigeant Agréé Sandrine DUBOIS, Dirigeant Agréé
Juridique :	Marcel MAJERUS, Directeur Alain HUBERTY, Directeur Adjoint
Ressources Humaines et Services Généraux :	Benoît DOURTE, Directeur
Systèmes d'information :	Daniel ALBERT, Directeur



"Bowstring de Schiffflange" 1994



Schiessentümpel

Le Schiessentümpel, construit en 1850, est une des curiosités les plus connues et visitées au Müllerthal. La chute d'eau avec ses 3 cascades et son pittoresque pont en pierre se trouvent dans cette région appelée également "Petite Suisse Luxembourgeoise".

Message du Président

L'exercice 2004 a été une excellente année pour le Groupe.

Le chiffre d'affaires consolidé de Le Foyer S.A. a progressé de 29,8% dépassant ainsi le seuil des € 500,00 millions, tandis que le résultat après impôts a augmenté de 33,1% pour atteindre € 27,40 millions.

Toutes les sociétés du Groupe ont connu un développement commercial soutenu. Il convient de souligner tout particulièrement la performance de l'assurance Vie qui a vu son chiffre d'affaires progresser de 48,1%.

L'activité d'assurance Vie transfrontalière a progressé de 60,7% grâce à un regain de confiance dans les valeurs boursières et à un intérêt croissant des clients pour les produits d'assurance Vie dans le cadre de leur gestion patrimoniale.

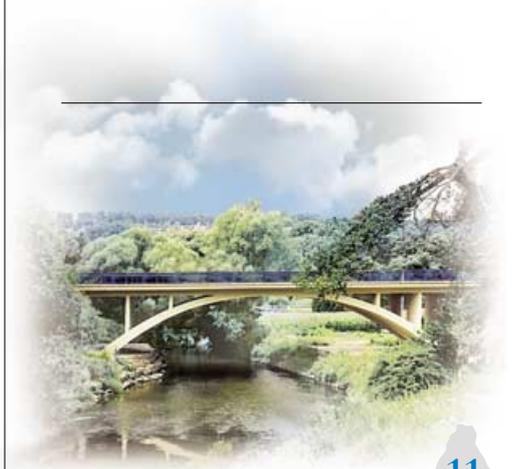
L'assurance Vie domestique quant à elle a principalement bénéficié, au cours de l'exercice 2004, d'une forte production de primes uniques en assurances épargne.

L'amélioration du résultat après impôts a accompagné ce développement commercial fort réjouissant. Pratiquement toutes les sociétés du Groupe ont vu leurs contributions bénéficiaires augmenter fortement. L'assurance Non-Vie a connu une sinistralité exceptionnellement favorable en 2004, les revenus financiers ont été globalement meilleurs que l'année précédente.

Le cours de bourse a évolué, sur la même période, de façon favorable en progressant de 38,2% (de fin 2003 : € 24,50 ; à fin 2004 : € 33,85). Au cours de € 34,75 à fin février 2005, nous nous rapprochons à nouveau de notre cours d'introduction en bourse en juillet 2000 qui s'élevait à € 39,00 le titre. Cette reconnaissance du marché est encourageante et vient conforter la stratégie et la gestion prudente que nous avons développées pendant ces années difficiles.

En termes de performance boursière, Le Foyer S.A. se situe aujourd'hui très clairement dans le peloton de tête des compagnies d'assurances, ayant enregistré la meilleure performance boursière.

Les bons résultats nous permettent de proposer un dividende en progression par rapport à l'exercice précédent.



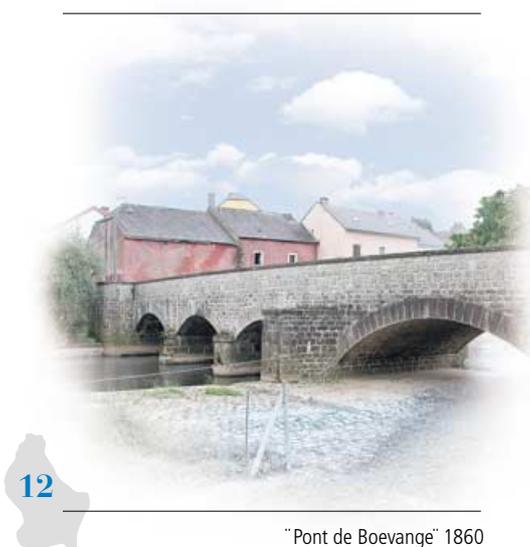
"Pont de Colmar-Berg" 1956

L'exercice 2004 aura aussi été l'année du renforcement de l'équipe dirigeante. Le recrutement d'un Chief Operating Officer traduit notre volonté de coordonner davantage nos activités d'assurances et financières et de réaliser avec succès les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés dans notre plan d'entreprise. Ce renforcement doit également me permettre, en tant que Chief Executive Officer, de me consacrer encore davantage à la stratégie et aux projets d'expansion du Groupe.

Le Groupe se présente dès lors en position de force pour développer ses activités en 2005, sur des marchés qui se présentent aujourd'hui de façon favorable.

Je remercie tous nos clients qui font confiance à notre Groupe. Mes remerciements s'adressent également à tous ceux qui ont contribué en 2004 aux bons résultats et sur qui je sais pouvoir compter aussi dans l'avenir.

François TESCH



"Pont de Boevange" 1860

Rapport consolidé de gestion

Rapport consolidé de gestion du Conseil d'administration de **Le Foyer S.A.** à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 7 avril 2005.

Résultat consolidé

L'évolution du chiffre d'affaires en 2004 se distingue par une très forte croissance de 29,8% par rapport à l'exercice 2003, dépassant pour la première fois la barre des € 500,00 millions et affiche un encaissement de primes de € 564,82 millions.

Le chiffre d'affaires réalisé en assurance Non-Vie a progressé de 9,1% et celui de l'assurance Vie a connu une progression de 48,1%.

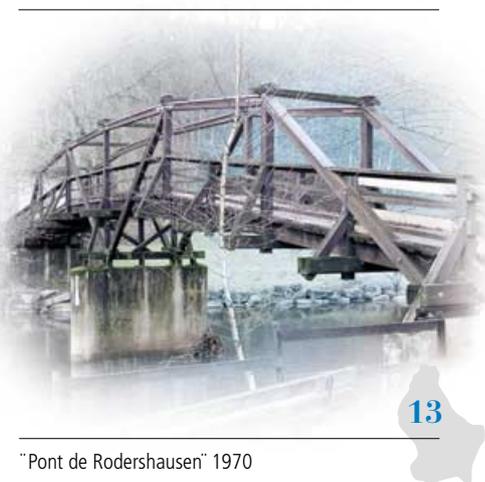
En faisant abstraction des primes liées à des affaires captives de réassurance, la progression du chiffre d'affaires en assurance Non-Vie est de 6,5%. L'encaissement réalisé en régime de libre prestation de services en assurances Non-Vie dans le sud de la Belgique a progressé de 24,1%.

L'encaissement de l'assurance Vie domestique a progressé de 11,0%, avec un développement particulièrement soutenu en assurance des Particuliers. L'assurance Vie exercée en libre prestation de services, qui enregistrait en 2003 une reprise de 8,4% de son chiffre d'affaires, après deux exercices difficiles dus aux chutes boursières, a connu en 2004 une dynamique commerciale exceptionnelle avec une progression de 60,7%.

Le tableau ci-dessous donne la décomposition du chiffre d'affaires consolidé en 2003 et en 2004 pour l'assurance Vie et l'assurance Non-Vie, ainsi que le taux de variation par rapport à l'exercice précédent.

(€ millions)	2004	%	2003	%	Δ%
Assurance Non-Vie	222,08	39,3	203,58	46,8	9,1
Assurance Vie	342,74	60,7	231,50	53,2	48,1
Total	564,82	100,0	435,08	100,0	29,8

Le bénéfice net consolidé (part du Groupe) progresse de € 20,59 millions en 2003 à € 27,40 millions en 2004, soit de 33,1%.



"Pont de Rodershausen" 1970

Les chiffres ci-après décomposent le résultat consolidé après impôts, par principales branches d'activité pour les exercices 2003 et 2004.

(€ millions)	Résultat consolidé		Δ%
	2004	2003	
Assurance Non-Vie	20,82	14,78	40,9
Assurance Vie	3,99	3,01	32,6
Gestion d'actifs	2,58	2,80	-7,6
Total	27,40	20,59	33,1

L'assurance Non-Vie enregistre une amélioration de ses résultats de 40,9% en 2004 par rapport à 2003. Cette bonne performance provient essentiellement d'une forte amélioration de la sinistralité due à une réduction du nombre de sinistres dits importants en Responsabilité Civile Auto.

L'assurance Vie voit son résultat progresser de 32,6% grâce à des revenus financiers en forte amélioration.

En gestion d'actifs par contre, le résultat diminue de 7,6% par rapport à l'exercice précédent en raison de moins bons résultats réalisés dans nos activités d'intermédiation qui connaissent une érosion des marges.

Perspectives du Groupe Foyer S.A.

Au niveau consolidé, l'exercice 2005 se présente sous des auspices favorables. Les premiers deux mois de l'exercice permettent de constater que le développement commercial se maintient à un rythme soutenu.

Le résultat après impôts de 2005 devrait également se situer à un niveau élevé grâce à une bonne maîtrise des coûts et des revenus financiers récurrents en augmentation. Cette évolution reste cependant tributaire des aléas techniques propres à l'activité d'assurance et des aléas financiers résultant de l'évolution des taux d'intérêts et des marchés boursiers.

Ci-après nous vous donnons, par secteur d'activité, un aperçu de l'évolution des sociétés du Groupe.

Assurance Non-Vie

Bonne progression du chiffre d'affaires domestique et en Belgique.

Absence de sinistres corporels graves en Responsabilité Civile Auto.

Amélioration des résultats dans les branches Auto.

Aggravation de la sinistralité en Responsabilité Civile Générale.

Forte augmentation du résultat après impôts.

L'assurance Non-Vie regroupe les sociétés Foyer Assurances (100,0%) et Foyer Re (100,0%), sociétés consolidées par intégration globale, Europ Assistance (49,0%), Foyer-ARAG (50,0%), Foyer Santé (50,0%), Gecalux (50,0%), Cogere (50,0%), sociétés consolidées par intégration proportionnelle. Le tableau ci-dessous donne un condensé des résultats réalisés en 2003 et 2004 :

ASSURANCE NON-VIE CONSOLIDÉE

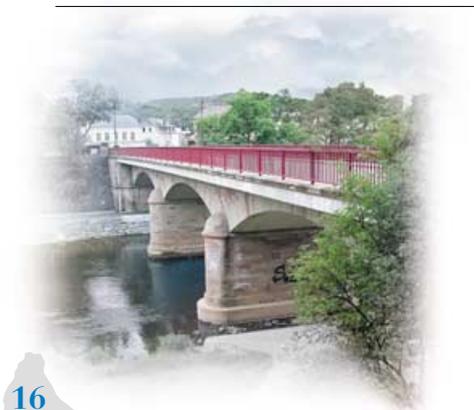
(€ millions)	2004	2003	Δ%
Chiffre d'affaires total	222,08	203,58	9,1
Chiffre d'affaires sociétés en intégration globale	219,35	201,32	9,0
Chiffre d'affaires sociétés en intégration proportionnelle	2,73	2,26	20,9
Résultat consolidé après impôts	20,82	14,78	40,9
Résultat sociétés en intégration globale	21,41	14,96	43,2
Résultat sociétés en intégration proportionnelle	-0,59	-0,17	N/A
Personnel (en fin d'exercice)	322	316	1,9

LE FOYER ASSURANCES

Le chiffre d'affaires de Foyer Assurances s'élève en 2004 à € 219,32 millions, ce qui constitue une progression de 9,0% par rapport à 2003. Ce montant comprend les primes relatives aux affaires **Captives**, qui représentent € 40,00 millions.

Au **LUXEMBOURG**, les primes atteignent en **assurance Auto** un volume de € 101,99 millions, soit un accroissement de 7,3% par rapport à 2003.

La progression de 9,7% de l'encaissement en **Tous Risques Auto** est particulièrement satisfaisante. Notre produit phare **mobile** reste toujours très compétitif tant par les garanties d'assurances



“Pont de Diekirch” 1947

étendues qu’il accorde que par les prestations de services qui y sont associées. Mais ce succès est également dû à notre important réseau d’agents professionnels présent dans tout le pays.

De plus en plus de clients souscrivent et gardent plus longtemps une couverture d’assurance les protégeant contre les conséquences des dégâts causés à leur véhicule : 48% de nos contrats pour Particuliers comprennent la couverture **Dégâts Matériels** et 77% couvrent **l’Incendie**, le **Vol** et le **Bris de Glaces**.

Grâce à une diminution de la fréquence des sinistres et compte tenu de la tempête de grêle qui avait pesé sur la sinistralité de l’année passée, la charge sinistre de 2004 n’augmente que de 2,7%.

Le chiffre d’affaires en **Responsabilité Civile Auto** est en hausse de 4,5%. En nombre de contrats, le pourcentage de développement de notre production est supérieur au taux de croissance du parc automobile au Grand-Duché de Luxembourg.

La fréquence des sinistres est en légère baisse, tandis que les sinistres Auto corporels graves sont, eux, en forte diminution par rapport à l’année passée. Les actions entreprises par le Gouvernement en vue d’améliorer la sécurité sur les routes semblent commencer à porter leurs fruits. La charge sinistre a diminué de 35,4%, en comparaison à une sinistralité exceptionnellement élevée en 2003.

En assurance **Domages aux Biens** le volume des primes ne progresse que de 2,3%. Ce ralentissement est dû aux affaires des Risques Industriels et Spéciaux, puisque la tendance à la hausse tarifaire, appliquée sous la pression du marché mondial de la réassurance pendant les années 2002 et 2003, ne s’est pas poursuivie en 2004. Une autre raison est la réduction sensible de notre participation dans le contrat d’un grand groupe industriel.

La gamme de nos produits **reebou** pour le Particulier, les Artisans et Commerçants, continue de connaître la faveur du public, comme en témoigne l’accroissement de production de 5,5%. Grâce à l’absence de sinistres importants, la charge sinistre en **Domages aux Biens** diminue de 25,1% par rapport à celle de l’année passée, qui avait été impactée, tout comme en assurance Auto, par les conséquences de la tempête de grêle survenue en juin 2003.

En **Responsabilité Civile Générale**, nous enregistrons une progression des primes de 10,6%, suite à une forte demande en Responsabilité Civile Professionnelle, mais également en raison de tarifs

en hausse pour des risques plus exposés. La charge sinistre a plus que doublée, surtout à cause de sinistres en assurance de responsabilités professionnelles.

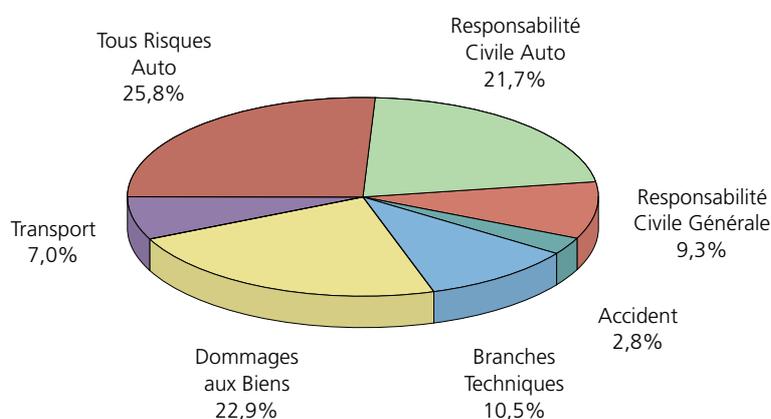
Le chiffre d'affaires des **Branches Techniques** augmente fortement de 18,5%, notamment en raison de la bonne production dans les assurances de la construction. L'absence de sinistres importants et un dépouillement favorable des réserves sur exercices antérieurs permettent de réaliser un ratio de sinistralité de seulement 24,9%.

Dans la branche **Accident**, l'encaissement progresse de 5,2% et cela grâce à la garantie **Conducteur Protégé**, dont l'utilité est reconnue par plus de 26,7% de nos clients en assurance Auto.

Les besoins de couverture des établissements financiers pour leurs transports de fonds et de valeurs font que le chiffre d'affaires de la branche **Transport** progresse de 12,6%. Les bons résultats déjà enregistrés en 2003 suite à un dépouillement favorable des réserves techniques sur exercices antérieurs, se confirment en 2004.

En **BELGIQUE**, notre chiffre d'affaires en produits **mobilé** et **reebou**, réalisé principalement dans les régions limitrophes, progresse de 24,1%. La souscription très sélective nous a permis d'améliorer encore la rentabilité de ce portefeuille en pleine croissance.

Ventilation du chiffre d'affaires de Foyer Assurances



Situation financière

Les revenus financiers régressent de 26,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par des corrections de valeur opérées sur nos participations dans Gecalux et Cogere, ainsi que par la prise en charge d'agios sur des obligations acquises au-dessus du pair pour garantir le rendement futur sur ce portefeuille.

Le bénéfice après impôts de Foyer Assurances s'élève pour l'exercice 2004 à € 20,86 millions, en augmentation de 39,6% par rapport à l'exercice précédent. Ses fonds propres, avant répartition bénéficiaire, sont renforcés de 13,0% par rapport à 2003 et atteignent à fin 2004 € 116,24 millions. La marge de solvabilité est dès lors largement couverte.

LES SOCIÉTÉS FILIALES DE FOYER ASSURANCES

Parmi les sociétés filiales de Foyer Assurances, il convient de souligner la bonne performance de **Foyer Santé**, dont l'encaissement est en progression de 31,4% pour atteindre € 2,77 millions. Ses produits d'assurances répondent donc bien aux besoins de nos clients désireux d'améliorer leur couverture des frais de santé.

Foyer-ARAG, société spécialisée en **Protection Juridique**, augmente son chiffre d'affaires de 14,5%. **Juriline**, le service de conseil juridique par téléphone, proposé par Foyer-ARAG à ses clients, est accueilli très favorablement. En 2004, nos clients ont été nombreux à faire appel à ce service.

Europ Assistance Luxembourg, spécialiste de l'**Assistance** aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises, a encore réussi à progresser de 5,1% malgré la forte concurrence sur ce marché.

Foyer Re, la société captive de réassurance du Groupe d'assurances Le Foyer, a enregistré un excédent de € 11,11 millions grâce à l'absence de sinistres importants. Cet excédent a été entièrement porté en augmentation de la provision pour fluctuations de sinistralité.

Cogere, une captive de réassurance, qui héberge quelques clients de Gecalux, a fait une perte insignifiante, laquelle a été déduite de la provision pour fluctuation de sinistralité, conformément aux dispositions réglementaires applicables aux sociétés de réassurance.

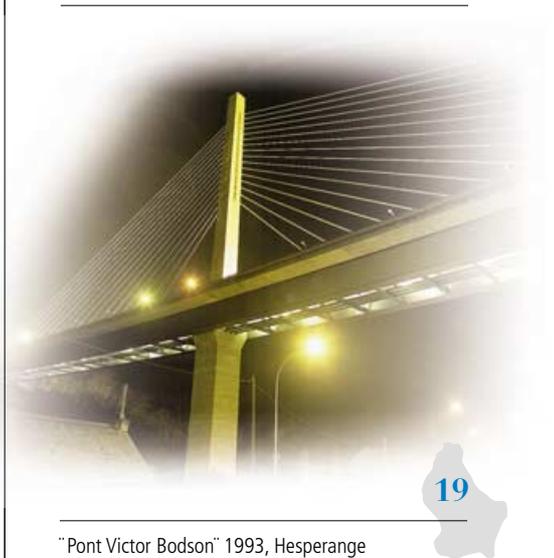
Perspectives en assurance Non-Vie

Nous restons très confiants dans notre capacité de générer une croissance de notre chiffre d'affaires dans des conditions rentables et cela par une amélioration permanente de nos produits et de nos services, grâce à la performance et au professionnalisme de notre réseau de distribution par agents et également par la maîtrise de la souscription et de la gestion des sinistres par nos gestionnaires expérimentés et très motivés.

Notre programme de réassurance pour 2005 a pu être négocié à la baisse, malgré les hausses tarifaires pratiquées sur le marché mondial et cela grâce à la bonne maîtrise de nos résultats techniques. Par contre, nous avons augmenté, à travers la société Foyer Re, notre couverture de réassurance en Tempête.

Tenant compte d'un accroissement de nos rendements financiers et, pour autant que nous n'ayons pas à faire face à une fréquence anormale de sinistres importants, nous pensons que le bénéfice après impôts de l'exercice 2005 devrait se maintenir à un niveau élevé.

Au début de l'exercice 2005, la société Gecalux, dans laquelle Foyer Assurances détient une participation de 50%, a cédé ses activités de gestion de captives de réassurances et de consultances à AON Captive Services Group, une société du groupe AON, qui est active à Luxembourg dans ce domaine depuis 1984. Ce transfert d'activités garantit à la clientèle de Gecalux les compétences incontestables d'un des leaders mondiaux des services d'assurance et de réassurance, face à la complexité accrue du marché des captives et à une plus forte demande de services à caractère international. Le Groupe Foyer continuera à offrir ses couvertures d'assurances pour compte de sociétés captives de réassurance. Lorsque le transfert des activités vers AON aura été réalisé, la société Gecalux sera mise en liquidation.



"Pont Victor Bodson" 1993, Hesperange



Viaduc Pulvermühle / Bisserbréck

Le Viaduc de Pulvermühle, directement adjacent à la gare de Luxembourg, est l'un des quatre ponts ferroviaires reliant Luxembourg à Dommeldange. Mis en service en 1859, sa longueur est de 250 m sur 13 travées pour une hauteur de 32 m.

Réassurance

Augmentation du coût de la réassurance interne.

Absence de sinistres corporels graves en Responsabilité Civile Auto.

Renouvellement satisfaisant des traités de réassurance externe pour 2005.

Réassurance externe

En faisant abstraction des affaires pour lesquelles Foyer Assurances agit comme fronteur pour des sociétés de réassurance captives, le taux de cession de réassurance externe en Assurance Non-Vie s'établit en 2004 à 8,0%.

Le résultat bénéficiaire des réassureurs externes de Foyer Assurances a légèrement baissé de € 10,84 millions en 2003 à € 9,96 millions en 2004. Toutefois, le coût de la réassurance reste assez élevé, malgré l'absence de sinistres importants.

Suite à une augmentation du taux de rétention, mais grâce surtout à l'application d'une saine politique de souscription et de tarification, les sociétés d'assurances Non-Vie du Groupe Le Foyer ont pu reconduire les traités de réassurance pour 2005 à des conditions satisfaisantes.

Réassurance interne

Foyer Assurances cède une partie de ses primes à sa propre captive de réassurance, **Foyer Re**.

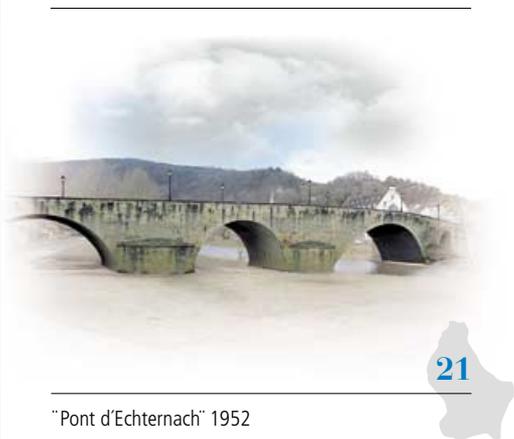
Le tableau ci-dessous renseigne sur l'évolution des résultats de Foyer Re au cours de la période 2002 à 2004.

Foyer Re enregistre en 2004 un excédent de € 11,11 millions contre € 6,88 millions en 2003. Cet excédent a été entièrement affecté à la provision pour fluctuation de sinistralité qui atteint ainsi € 45,90 millions à fin 2004.

(€ millions)	2004	2003
Primes brutes reçues	27,61	24,98
Progression en %	10,50	12,30
Excédent	11,11	6,88
Provision fluctuation sinistralité (fin année)	45,90	34,79

Cette forte augmentation de l'excédent est due à l'absence de sinistres corporels graves en assurances Responsabilité Civile Auto et de sinistres importants en Dommages aux Biens.

Les traités de réassurance interne, conclus avec les diverses filiales d'assurance Non-Vie du Groupe Le Foyer, ont été renouvelés pour 2005 à des conditions similaires à celles en vigueur en 2004.



"Pont d'Echternach" 1952



Viaduc / Passerelle / Aal Bréck

Le Viaduc, appelé également Passerelle ou Vieux Pont, construit de 1859 à 1861, s'étend au-dessus de la vallée de la Pétrusse sur une hauteur de 45 m et comporte 24 arches dont la portée varie entre 8 et 15 m. Les piles mesurent jusqu'à 30 m et la longueur totale du pont est de 290 m.

Assurance Vie

Hausse exceptionnelle du chiffre d'affaires.

Résultats en forte progression.

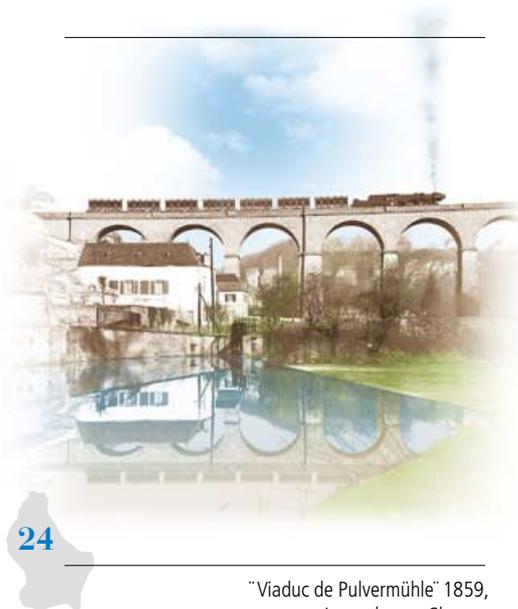
L'assurance Vie regroupe Foyer Vie (100,0%), active sur le marché domestique, et Foyer International (100,0%) qui opère en libre prestation de services au-delà des frontières, toutes deux consolidées par intégration globale, ainsi que Raiffeisen Vie (50,0%) consolidée par intégration proportionnelle.

Le tableau ci-dessous résume les principales données financières consolidées de cette activité :

(€ millions)	2004	2003	Δ%
Chiffre d'affaires total	342,74	231,50	48,1
Foyer International	277,18	172,44	60,7
Le Foyer Vie	64,12	58,08	10,4
Raiffeisen Vie	1,44	0,98	47,5
Résultat après impôts	3,99	3,01	32,6
Foyer International	0,92	0,41	122,9
Le Foyer Vie	3,07	2,69	14,3
Raiffeisen Vie	-0,00	-0,09	N/A
Personnel (en fin d'exercice)	57	53	7,5

Pour **Foyer International**, l'exercice 2004 a été une année de très forte activité commerciale. La relative stabilité des marchés financiers a redonné une confiance accrue à nos clients potentiels.

Le chiffre d'affaires atteint € 277,18 millions et progresse ainsi de 60,7% par rapport à 2003. Une partie importante des nouvelles affaires ayant été conclues dans le courant de la deuxième partie de l'année, les effets de cette production nouvelle sur les marges techniques seront seulement réellement visibles en 2005. Les fonds sous gestion ont augmenté de 19%.



"Viaduc de Pulvermühle" 1859,
Luxembourg-Clausen

L'augmentation des frais généraux de 17,7% est conforme à nos prévisions, d'une part parce que le niveau des frais généraux avait été particulièrement bas en 2003, et d'autre part en raison de la prise en charge en 2004 des frais liés à l'upgrade de notre logiciel informatique et du coût découlant des bonnes performances en production nouvelle. Grâce notamment à la forte progression de la marge technique, le bénéfice net après impôts est en augmentation de 122,9% par rapport à 2003 et s'élève à € 0,92 million.

Sur le marché domestique local, **Foyer Vie** enregistre un chiffre d'affaires de € 64,12 millions, en augmentation de 10,4% par rapport à l'exercice 2003. Cette progression résulte de la continuité de la croissance en assurances des Particuliers des produits liés à l'épargne retraite, du développement des primes uniques en assurance épargne et d'un développement soutenu en assurance de Groupe.

Grâce à une bonne maîtrise des frais généraux et à des revenus financiers en augmentation, alors qu'ils étaient en baisse l'année passée, le résultat technique après réassurance s'est amélioré de manière substantielle.

Les opérations financières non récurrentes se soldent par un léger bénéfice.

Le résultat net de 2004 dégage un bénéfice après impôts de € 3,07 millions, en progression de 14,3% par rapport à l'exercice précédent.

Durant l'exercice écoulé nous avons consolidé notre position de leader du marché de l'assurance épargne vieillesse du Particulier et nous avons élargi notre offre par des produits de la gamme **Nova** qui sont liés à la constitution d'épargne pour les jeunes, mais aussi par le développement de produits liés à des fonds de placement par l'introduction du nouveau produit **Helios Invest**. A noter aussi que la société Dexia Life & Pensions a cédé au cours de l'exercice 2004 son portefeuille d'assurances épargne à Foyer Vie.

En assurance Groupe, l'action non récurrente d'accompagnement de notre clientèle dans la mise en conformité de leurs règlements complémentaires de pensions existants s'est achevée.

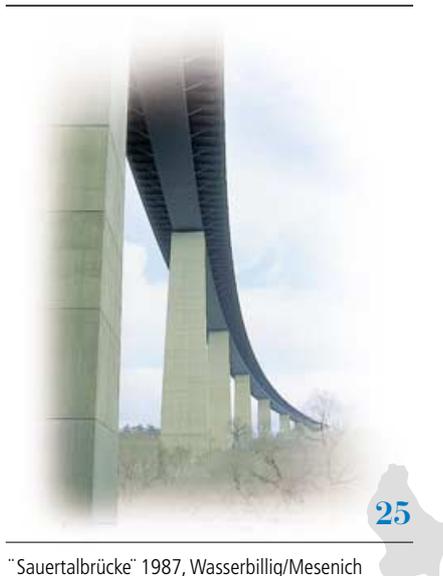
Raiffeisen Vie, société d'assurance Vie constituée en commun avec le Groupe Raiffeisen et dans laquelle Foyer Vie détient une participation de 50%, a bénéficié d'une bonne dynamique commerciale. Le chiffre d'affaires a progressé de 47,5% pour atteindre € 2,89 millions. Dès cette deuxième année d'activité, le résultat de l'exercice approche du seuil d'équilibre avec une légère perte de € 0,01 million.

Perspectives en assurance Vie

Les perspectives de **Foyer International** restent tributaires de l'évolution boursière mondiale, du degré de confiance de la clientèle dans les marchés financiers et d'un environnement législatif et fiscal en constante mutation. Elles restent néanmoins prometteuses, en raison des nouveaux développements de marchés que nous envisageons en 2005 et qui devraient commencer à porter leurs fruits en 2006.

Foyer Vie devrait continuer à bénéficier du climat favorable aux produits liés à des fonds de placement. Nous poursuivons par ailleurs en 2005 nos efforts d'innovation de nos produits et de dynamisation de nos ventes.

Pour **Raiffeisen Vie** nous comptons sur un prolongement de la bonne dynamique commerciale déjà constatée en 2004.



“Sauertalbrücke” 1987, Wasserbillig/Mesenich



Pont Adolphe / Nei Bréck

Le Pont Adolphe, appelé également Pont Neuf, construit dans les années 1900 à 1903 sous le règne du Grand-Duc Adolphe, fut le plus grand pont à arches en pierre jamais construit jusqu'alors. La grande arche double, dont la portée mesure 85 m, surplombe la vallée de la Pétrusse sur une hauteur de 42 m, pour une longueur totale du pont de 153 m.

Gestion d'actifs

Résultats reflétant l'évolution des marchés financiers.
Reprise de l'activité dans le trading et l'intermédiation en actions.
Pression sur les marges en opérations d'arbitrage.
Hausse importante des actifs sous gestion.

La gestion d'actifs regroupe les sociétés Foyer Asset Management (100,0%), Foyer, Patrimonium & Associés (82,8%), consolidées par intégration globale, ainsi que les résultats financiers de la société mère Le Foyer S.A..

Le tableau ci-dessous donne les résultats de ces trois entités :

(€ millions)	2004	2003	Δ%
Résultat après impôts	2,58	2,80	-7,6
Le Foyer S.A. (holding)	0,59	0,42	41,8
Foyer Asset Management	1,68	2,32	-27,7
Le Foyer, Patrimonium & Associés	0,31	0,06	N/A
Capitaux sous gestion	1 449,79	1 182,16	22,6
Personnel (en fin d'exercice)	36	31	16,1

Après la reprise des marchés boursiers européens en 2003, l'année 2004 a été marquée par une forte appréciation de l'euro face au dollar et ceci principalement au dernier trimestre. A partir du mois de juin jusqu'à la fin de l'année, les taux longs ont continuellement baissé. Le rallye des actions de fin 2004 a permis aux indices boursiers d'afficher un rendement positif sur l'ensemble de l'année.

Dans un tel contexte, **Foyer Asset Management** a bénéficié de la reprise de l'activité sur les marchés des actions, aussi bien en trading pour compte propre qu'en intermédiation. La forte reprise du brokerage actions s'est confirmée par une augmentation de 40% du nombre d'opérations. Le trading pour compte propre en obligations a été de nouveau très porteur. Par contre, le nombre d'opérations en intermédiation obligataire a diminué de 5% et les marges ont été fortement sous pression.

Le total des recettes nettes de rétrocessions régresse de 3,8% par rapport à 2003. Sur la même période, les charges d'exploitation sont en hausse de 19,0% à la suite d'un renforcement des effectifs et de la prise en charge des amortissements relatifs à divers



"Pont Ficelle" 1974, Diekirch

développements informatiques. Les intérêts et frais opérationnels ont augmenté de 34,2% sous l'effet combiné du changement de mode de facturation des frais de clearing et de l'accroissement substantiel du nombre de transactions.

Le bénéfice après impôts diminue de 27,7 % par comparaison à 2003 et s'élève à € 1,68 million.

Foyer, Patrimonium & Associés a continué en 2004 ses efforts, déjà entrepris en 2003, de renforcement de son équipe commerciale, tant à Luxembourg qu'en Belgique. Ainsi, au cours de l'exercice de 2004, l'équipe de responsables de la relation clientèle est passée de 8 à 14 personnes. Cette augmentation des ressources a comme corollaire une hausse des frais généraux.

Les capitaux sous gestion ont progressé à un rythme de croissance comparable à celui de l'année passée (53% contre 55% en 2003). A fin 2004, la masse sous gestion a atteint un volume de € 282 millions.

Par rapport à l'exercice précédent, les commissions nettes ont progressé de 77%.

Hormis les efforts commerciaux, la société a poursuivi en 2004 l'optimisation du fonctionnement de l'équipe administrative et opérationnelle, ainsi que l'amélioration du niveau de contrôle et de suivi des risques.

L'exercice 2004 clôture avec un bénéfice de € 0,38 million, au regard d'un bénéfice de € 0,08 million en 2003.

Perspectives en gestion d'actifs

Après plusieurs années particulièrement porteuses du marché obligataire, 2005 risque d'être une année de stagnation des volumes issus de ce marché en raison de la hausse probable des taux en cours d'année. La reprise de l'activité sur le marché des actions déjà constatée en 2004 devrait se renforcer en 2005, ce qui devrait se répercuter favorablement sur le développement de Foyer Asset Management et de Foyer, Patrimonium & Associés.

Pour 2005 nous nous attendons à un résultat comparable à celui de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 8 mars 2005

Le Conseil d'administration





Pont Grande-Duchesse Charlotte
Roud Bréck

Le Pont Grande-Duchesse Charlotte, construit de 1963 à 1966, appelé Pont Rouge dans le langage populaire en raison de sa couleur vive, relie le centre-ville aux "Portes de l'Europe" sur le Plateau du Kirchberg. Haut de 74 m, sa longueur est de 355 m, pour un soutènement large de 234 m. Sa largeur est de 25 m pour un poids total dépassant 4.900 tonnes.

Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises

Rapport consolidé du Réviseur d'entreprises aux Actionnaires de **Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**

Nous avons contrôlé les comptes consolidés ci-joints de « **LE FOYER, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » et de ses filiales pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes consolidés et le rapport consolidé de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés et de vérifier la concordance du rapport consolidé de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes consolidés. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes consolidés, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

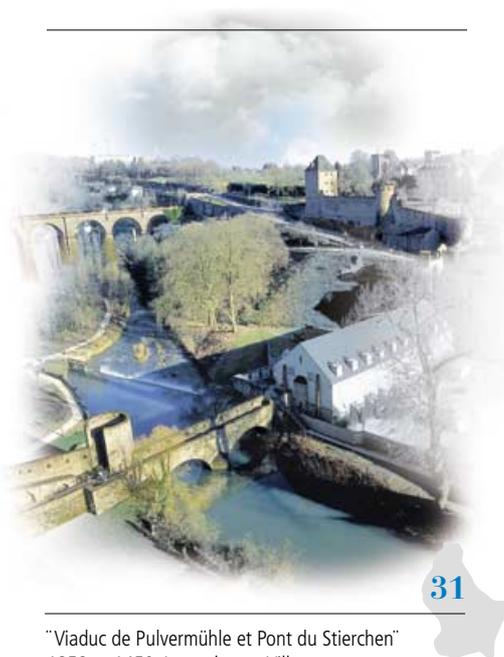
A notre avis, les comptes consolidés ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés de « **LE FOYER, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » et de ses filiales au 31 décembre 2004 ainsi que du résultat consolidé se terminant à cette date.

Le rapport consolidé de gestion est en concordance avec les comptes consolidés.

Luxembourg, le 8 mars 2005

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Réviseur d'entreprises
Représentée par

Paul Neyens



Bilan consolidé au 31.12.2004

ACTIF

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Actifs incorporels	11(b),12		
Frais d'établissement		8 926,50	17 853,00
Concessions, brevets et licences		2 350 601,75	2 487 043,49
Frais de recherche et développement		-	190 380,00
Ecart d'acquisition positif	8,18	-	1 805 995,76
Total des Actifs incorporels		2 359 528,25	4 501 272,25
Placements			
Terrains et constructions	11(c),13	32 153 060,75	20 460 656,11
Placements dans des entreprises liées et participations			
Entreprises liées et participations	11(d),14	230 041,72	844 465,29
Bons et obligations émis par des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation et créances sur ces entreprises		201 175,61	666 207,03
Autres placements financiers	11(e),15		
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		140 079 671,62	139 897 051,92
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	11(f)	606 784 294,16	486 731 578,20
Prêts hypothécaires		866 193,71	719 669,96
Autres prêts (y compris avances sur polices)	16	4 986 058,13	5 805 149,85
Dépôts auprès des établissements de crédit		145 814 141,04	210 501 008,21
Dépôts auprès des entreprises cédantes		145 476,08	12 786 420,19
Total des placements		931 260 112,82	878 412 206,76
Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux	11(g)	1 091 136 417,41	916 427 377,75
Subrogations et sauvetages		2 769 484,88	2 773 940,94

ACTIF

suite et fin

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Parts des réassureurs dans les provisions techniques			
Provision pour primes non acquises		9 518 104,26	8 093 105,00
Provision d'assurance Vie		706 964,26	585 529,92
Provision pour sinistres		63 529 138,02	66 847 154,18
Total parts des réassureurs dans les provisions techniques		73 754 206,54	75 525 789,10
Créances			
	11(h)		
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :			
Les preneurs d'assurance		9 082 201,23	12 496 403,20
Les intermédiaires d'assurance		4 958 722,82	7 302 560,96
Créances nées d'opérations de réassurance		303 418,87	1 068 497,62
Autres créances		18 055 418,57	50 572 859,97
Total des créances		32 399 761,49	71 440 321,75
Autres éléments d'actif			
Actifs corporels	11(c)	2 662 457,73	3 667 160,54
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		24 631 353,15	28 143 820,30
Autres actifs		4 957,93	21 660,60
Total des autres éléments d'actif		27 298 768,81	31 832 641,44
Comptes de régularisation			
Intérêts et loyers acquis non échus		13 360 084,39	9 678 704,42
Frais d'acquisition reportés	11(i)	405 131,98	310 098,18
Autres comptes de régularisation		17 378,19	166 945,60
Total des comptes de régularisation		13 782 594,56	10 155 748,20
TOTAL DE L'ACTIF		2 174 760 874,76	1 991 069 298,19

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels consolidés.

Bilan consolidé au 31.12.2004

PASSIF

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Capitaux propres - Part du groupe	17		
Capital souscrit		44 994 210,00	44 994 210,00
Primes d'émission		3 106 002,40	3 106 002,40
Réserves			
Ecart de consolidation	8,18	37 799 786,26	37 799 786,26
Réserves consolidées	10,19,20	90 783 174,62	78 640 324,28
Résultat de l'exercice - Quote-part du groupe		27 395 750,31	20 587 712,95
Total des capitaux propres - Part du groupe		204 078 923,59	185 128 035,89
Capitaux propres - Intérêts minoritaires			
Quote-part dans les réserves		371 102,68	508 076,67
Quote-part dans le résultat		65 305,28	19 967,75
Total des capitaux propres - Intérêts minoritaires		436 407,96	528 044,42
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	9,21	37 694 933,91	37 803 359,21
Provisions techniques	11(j)		
Provision pour primes non acquises		74 450 536,69	68 004 760,85
Provision d'assurance Vie		282 673 333,17	263 234 352,40
Provision pour sinistres		292 212 930,81	291 638 480,29
Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes		695 979,41	577 133,07
Provision pour égalisation		47 336 647,51	35 810 504,81
Autres provisions techniques		687 895,05	438 949,84
Provisions techniques relatives à l'assurance Vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	11(j)	1 091 136 417,41	916 427 377,75
Total des provisions techniques		1 789 193 740,05	1 576 131 559,01
Subrogations et sauvetages - Part des réassureurs		12 394,68	73 843,48

PASSIF

suite et fin

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Provisions pour autres risques et charges	11(k)		
Provisions pour pensions et obligations similaires		10 392 912,29	15 105 279,20
Provisions pour impôts		23 486 978,92	32 196 467,07
Autres provisions		2 601 153,01	2 334 171,77
Total des provisions pour autres risques et charges		36 481 044,22	49 635 918,04
Dépôts reçus des réassureurs		34 718 975,29	35 977 091,30
Dettes	11(l),22		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		18 073 322,53	15 535 079,99
Dettes nées d'opérations de réassurance		9 627 054,71	4 519 823,15
Dettes envers les établissements de crédit		21 862 535,47	14 932 274,81
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		4 113 740,50	4 401 647,54
Autres dettes		18 426 024,56	65 738 533,43
Total des dettes		72 102 677,77	105 127 358,92
Comptes de régularisation	11(m)	41 777,29	664 087,92
TOTAL DU PASSIF		2 174 760 874,76	1 991 069 298,19

Compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice se terminant le 31.12.2004

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Compte technique de l'assurance Non-Vie	23		
Primes acquises, nettes de réassurance			
Primes brutes émises	25	222 079 476,53	203 579 457,10
Primes cédées aux réassureurs		-54 482 158,76	-47 928 436,37
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises		-5 152 704,45	-4 763 213,56
Variation du montant de la provision pour primes non acquises - Part des réassureurs		1 424 999,43	1 650 613,12
Total des primes acquises, nettes de réassurance		163 869 612,75	152 538 420,29
Produits des placements alloués transférés du compte non technique	11(o)	7 754 811,89	9 446 044,15
Autres produits techniques nets de réassurance		275 193,52	-

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Compte technique de l'assurance Non-Vie (suite et fin)			
Charge des sinistres, nette de réassurance			
Montants payés			
Montants bruts		-97 146 330,09	-94 996 572,39
Part des réassureurs		11 024 417,31	11 624 325,71
Variation de la provision pour sinistres			
Montant brut		-419 539,52	-10 582 471,76
Part des réassureurs		-3 232 457,97	-2 084 022,29
Variation de la provision pour recours			
Montant brut		-4 703,51	-297 186,38
Part des réassureurs		61 696,25	660 516,30
Total de la charge des sinistres, nette de réassurance		-89 716 917,53	-95 675 410,81
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance		-248 945,21	-188 691,52
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		-18 750,00	-71 502,50
Frais d'exploitation nets			
Frais d'acquisition	27	-40 488 024,97	-38 270 086,81
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	11(i)	95 033,80	66 319,44
Frais d'administration	11(p),27	-10 125 547,78	-7 124 887,98
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		4 991 198,08	4 083 420,14
Total des frais d'exploitation nets		-45 527 340,87	-41 245 235,21
Autres charges techniques, nettes de réassurance		-	-804 329,92
Variation de la provision pour égalisation		-11 526 142,70	-6 733 280,80
Résultat du compte technique de l'assurance Non-Vie		24 861 521,85	17 266 013,68

Compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice se terminant le 31.12.2004

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003(€)
Compte technique de l'assurance Vie	24		
Primes acquises, nettes de réassurance			
Primes brutes émises	26	342 745 757,12	231 498 535,68
Primes cédées aux réassureurs		-2 875 334,71	-4 246 352,90
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, nette de réassurance		-1 293 071,56	-692 093,80
Total des primes acquises, nettes de réassurance		338 577 350,85	226 560 088,98
Produits des placements			
Produits des participations		127 100,00	102 240,00
Produits des autres placements			
Produits provenant des terrains et constructions		804 981,54	832 114,13
Produits provenant d'autres placements		11 419 647,80	9 255 605,94
Reprises de corrections de valeur sur placements		577 446,23	-
Profits provenant de la réalisation de placements		4 497 813,09	5 365 481,67
Total des produits des placements		17 426 988,66	15 555 441,74
Plus-values non réalisées sur placements	11(g)	49 605 273,44	61 957 170,83
Autres produits techniques, nets de réassurance		7 318 875,19	6 259 956,82
Charge des sinistres, nette de réassurance			
Montants payés			
Montants bruts		-189 320 166,45	-115 498 555,73
Part des réassureurs		993 127,43	2 512 514,37
Variation de la provision pour sinistres			
Montant brut		-152 181,57	-316 216,57
Part des réassureurs		-88 287,62	-66 106,05
Total de la charge des sinistres, nette de réassurance		-188 567 508,21	-113 368 363,98

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Compte technique de l'assurance Vie (suite et fin)			
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance			
Provision d'assurance Vie			
Montant brut		-19 438 980,78	-25 983 394,30
Part des réassureurs		121 434,34	-228 636,63
Autres provisions techniques, nettes de réassurance		-174 709 039,66	-140 672 654,22
Total de la variation des autres provisions techniques, nette de réassurance		-194 026 586,10	-166 884 685,15
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		-100 096,34	176 664,14
Frais d'exploitation nets			
Frais d'acquisition	27	-8 266 752,52	-7 997 766,54
Variation des frais d'acquisition	11(i)	-	-5 942,99
Frais d'administration	11(p), 27	-5 840 436,95	-6 555 466,02
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		727 274,52	803 322,95
Total des frais d'exploitations nets		-13 379 914,95	-13 755 852,60
Charges des placements			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-5 804 448,87	-5 791 615,61
Corrections de valeur sur placements		-2 472 775,74	-2 127 089,26
Pertes provenant de la réalisation des placements		-3 270 518,52	-8 167 441,65
Total des charges des placements		-11 547 743,13	-16 086 146,52
Moins-values non réalisées sur placements	11(g)	-114 136,53	-97 989,61
Autres charges techniques, nettes de réassurance		-43 776,68	-
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	11(n)	-2 301 892,38	-1 090 682,25
Résultat du compte technique de l'assurance Vie		2 846 833,82	-774 397,60

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels consolidés.

Compte de profits et pertes consolidé pour l'exercice se terminant le 31.12.2004

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Compte non technique			
Résultat du compte technique de l'assurance Non-Vie		24 861 521,85	17 266 013,68
Résultat du compte technique de l'assurance Vie		2 846 833,82	-774 397,60
Produits des placements			
Produits des participations		296 943,50	583 350,00
Produits des autres placements			
Produits provenant des terrains et constructions		16 684,05	97 606,33
Produits provenant d'autres placements		14 867 815,28	13 393 202,33
Reprise de corrections de valeur sur placements		705 681,80	4 037 141,37
Profits provenant de la réalisation de placements		14 339 804,29	13 529 672,65
Total des produits des placements		30 226 928,92	31 640 972,68
Produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance Vie	11(n)	2 301 892,38	1 090 682,25

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Compte non technique (suite et fin)			
Charges des placements			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-12 214 888,25	-7 006 440,27
Corrections de valeur sur placements		-43 332,96	-2 581 535,05
Pertes provenant de la réalisation des placements		-5 665 456,32	-4 759 549,52
Total des charges des placements		-17 923 677,53	-14 347 524,84
Produits des placements alloués transférés au compte technique de l'assurance Non-Vie	11(o)	-7 754 811,89	-9 446 044,15
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves	9,21	108 425,30	3 367 768,20
Autres produits		7 539 103,01	5 463 609,71
Autres charges y compris les corrections de valeur		-4 880 777,39	-5 915 264,38
Impôts sur les résultats ordinaires		-10 472 641,70	-7 453 012,21
Résultats provenant des opérations ordinaires après impôts		26 852 796,77	20 892 803,34
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		608 258,82	-285 122,64
RESULTAT DE L'EXERCICE		27 461 055,59	20 607 680,70
dont part revenant au groupe		27 395 750,31	20 587 712,95
dont part revenant aux intérêts minoritaires		65 305,28	19 967,75

Annexe aux comptes annuels consolidés au 31 décembre 2004

Généralités

- 1 Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, (« la société »), a été constituée le 13 novembre 1998. Le siège social de la société est établi à Luxembourg et la société a principalement pour objet toutes opérations en rapport avec la prise de participations ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de celles-ci.

Présentation des comptes annuels

- 2** La société présente, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise et pour la première fois au 31 décembre 1999, des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé qui sont disponibles au siège de la société.

Certains chiffres au 31 décembre 2003 du bilan ont été retraités afin d'assurer une comparabilité avec les chiffres au 31 décembre 2004.

Techniques et méthodes de consolidation

Règles de consolidation

- 3** Les règles de consolidation ont été établies conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1994 relative aux comptes annuels et comptes consolidés des entreprises d'assurances et réassurances.

En vue de présenter sur une même base économique les éléments d'actif, de passif ainsi que les droits et les engagements compris dans les comptes consolidés, des reclassements et des retraitements ont été opérés préalablement à la mise en œuvre des principes de consolidation proprement dits.

Périmètre et méthodes de consolidation

- 4 (a) Critères pour la consolidation selon la méthode d'intégration globale**

La méthode d'intégration globale est appliquée dans le cas où la possession directe ou indirecte est supérieure à 50,0% du capital et où le Conseil d'administration exerce le contrôle sur les organes de gestion de la société.

Cette méthode consiste à incorporer dans les comptes de la société-mère chaque élément de l'actif et du passif des filiales en substitution de la valeur d'inventaire de la participation.

Pour la première consolidation, les dividendes des entreprises consolidées ont été portés en diminution de la valeur d'inventaire de ces participations. Le résultat de l'exercice des sociétés consolidées par intégration globale est réparti en parts de la société-mère et en parts des intérêts minoritaires. Les comptes et opérations réciproques ont été éliminés.

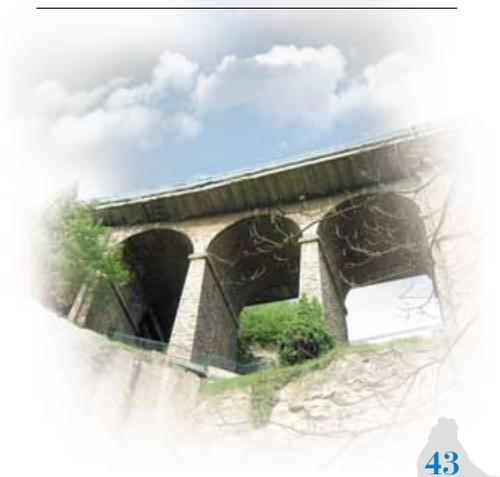
4 (b) Critères pour la consolidation selon la méthode d'intégration proportionnelle

Les sociétés significatives sous contrôle conjoint du groupe et d'une ou plusieurs entreprises externes au groupe sont intégrées proportionnellement aux pourcentages d'intérêt détenus par le groupe.

La méthode consiste à incorporer, au prorata du capital détenu par le groupe, chaque élément de l'actif et du passif des sociétés concernées.

Date de clôture

- 5** Toutes les sociétés consolidées clôturent leur exercice le 31 décembre de chaque année.



Sociétés prises en compte dans le périmètre de consolidation

6 (a) Filiales consolidées par intégration globale

Société	Adresse	% de détention
Le Foyer Assurances	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Le Foyer Vie	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Foyer Re	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Foyer International	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Foyer Asset Management	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	100,0%
Le Foyer, Patrimonium & Associés	28, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg	82,765829%

6 (b) Filiales consolidées par intégration proportionnelle

Société	Adresse	% de détention
Europ Assistance (Luxembourg)	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	49,0%
Le Foyer-ARAG	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	50,0%
Le Foyer Santé	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	50,0%
Gecalux	6, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach	50,0%
Cogere	6, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach	50,0%
Raiffeisen Vie	6, rue Albert Borschette L-1246 Luxembourg	50,0%

Règles d'évaluation

- 7 Les règles d'évaluation des filiales sont similaires à celles de la société-mère et ont été établies dans le même esprit de prudence.

Écarts de consolidation

- 8 Les écarts de consolidation comprennent les écarts de première consolidation. Les écarts de première consolidation sont déterminés sur base de la valeur d'inventaire des participations lors de leur première intégration dans la consolidation et sont inscrits soit à l'actif du bilan sous le poste « Écarts d'acquisition » soit au passif du bilan sous le poste « Écarts de consolidation ». Les écarts de consolidation du passif restent dans les comptes consolidés aussi longtemps que les sociétés concernées sont reprises dans le périmètre de consolidation.

Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

- 9 Les dernières années, les sociétés intégrées dans le périmètre du groupe ont cédé certains actifs en dégageant des plus-values. Conformément aux dispositions fiscales luxembourgeoises, certaines plus-values ainsi dégagées ont fait l'objet d'une immunisation fiscale. Ces plus-values sont à réinvestir dans les deux ans après leur réalisation.

Les plus-values à réinvestir sont reconnues en consolidation comme « produits exceptionnels » au moment de leur réalisation sans considération d'un impôt différé. Les plus-values à réinvestir sur les biens amortissables sont amorties sur la durée de vie des actifs sous-jacents.

Réserves consolidées

- 10 Les réserves de consolidation comprennent la variation des réserves des sociétés consolidées au courant de l'exercice sous revue, ainsi que d'éventuels transferts internes comme les bénéfices inter-sociétés qui, lors de la consolidation, doivent être retraités au niveau du résultat consolidé.



Résumé des principales politiques comptables

11 Les principales politiques comptables adoptées par la société dans la présentation des comptes annuels consolidés sont les suivantes :

11 (a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de transaction.

11 (b) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

Les actifs incorporels, hors l'écart d'acquisition positif, sont amortis linéairement au taux de 20,0% ou 33,3% par an.

Les frais d'établissement sont intégralement amortis durant l'exercice de leur survenance.

11 (c) Actifs corporels

Les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les actifs corporels dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

Actif concerné	taux
- Constructions	2,0% - 10,0%
- Actifs corporels, autres que matériel informatique	10,0% - 25,0%
- Matériel informatique	20,0% - 33,33%

Les actifs corporels dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps ne sont pas amortis.

11 (d) Participations ne faisant pas partie du périmètre de consolidation

Les participations qui ne font pas partie du périmètre de consolidation sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition. Une correction de valeur est actée uniquement si le Conseil d'administration considère qu'il existe une dépréciation durable de la valeur des participations.

Ces corrections ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

11 (e) Autres placements financiers

Les autres placements financiers, autres que les « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » sont évalués au coût d'acquisition historique.

En cas de dépréciation à la date de clôture, les autres placements financiers, autres que les « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe », font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à cette date.

Ces corrections de valeur sont maintenues, même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

11 (f) Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

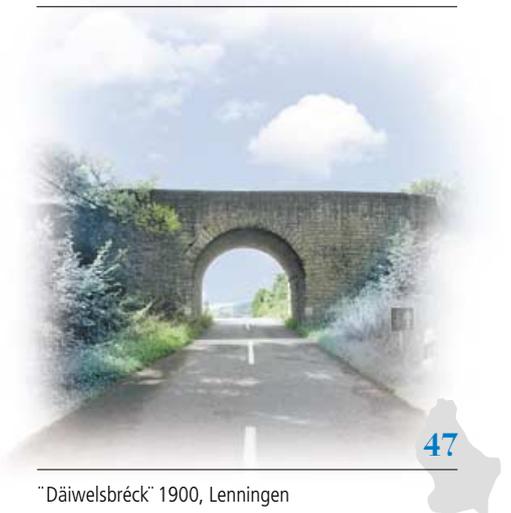
- l'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes ;
- l'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement n'est pas reconnu en revenu avant l'échéance.

De plus, les corrections de valeur, correspondant à l'écart positif entre le coût d'acquisition amorti ou le prix de remboursement et la valeur de marché, sont maintenues même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

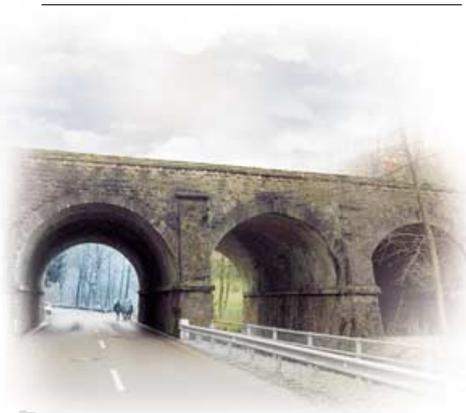
11 (g) Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance Vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture et la variation de la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance Vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur de marché correspond soit à la valeur boursière du placement ou à la valeur à laquelle celui-ci pourrait être cédé, estimée avec prudence et bonne foi.



“Däiwelsbréck” 1900, Lenningen



“Trois Ponts” 1878, Eischen

11 (h) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

11 (i) Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition relatifs aux contrats d'assurances Non-Vie sont reportés suivant une méthode compatible avec le calcul de la provision pour primes non acquises.

11 (j) Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre au groupe d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur base de tables de mortalité admises au Luxembourg.

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Les calculs sont effectués en inventaire.

La valeur actuelle des engagements est calculée par interpolation au mois près.

La valeur actuelle des primes futures tient compte du fractionnement du paiement des primes.

Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Provision pour participation aux bénéfices

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel des primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

Provision pour égalisation

La provision pour égalisation comprend les montants provisionnés conformément aux dispositions légales ou administratives permettant d'égaliser les fluctuations de taux de sinistres ou de couvrir les risques spéciaux.

La provision pour égalisation au 31 décembre 2004 a été établie conformément aux exigences du règlement grand-ducal du 20 décembre 1991.

Provisions techniques relatives à l'assurance Vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

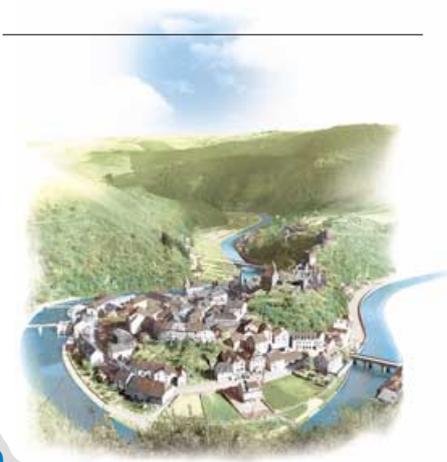
Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance Vie, dont la valeur ou le rendement est déterminé en fonction d'un indice ou en fonction de placements pour lesquels le preneur d'assurance supporte le risque.

11 (k) Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.



"Pont Victor Bodson" 1993, Hesperange



"Ponts d'Esch-sur-Sûre" 1830

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêts réglementaires.

11 (l) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

11 (m) Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

11 (n) Produits des placements alloués transférés du compte technique Vie

Les produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance Vie au compte non technique représentent les produits relatifs aux actifs faisant partie du patrimoine libre de l'entreprise.

11 (o) Produits des placements alloués transférés au compte technique Non-Vie

Ces produits représentent la fraction du montant total des produits nets des placements relatifs aux actifs représentatifs des provisions techniques Non-Vie transférée du compte non technique pour permettre une meilleure représentativité du résultat technique des opérations relatives à l'activité Non-Vie.

11 (p) Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et des ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

11 (q) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Actifs incorporels

12 Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

(Chiffres en €)	Frais d'établissement 2004	Concessions, brevets et licences 2004	Frais de recherche et développement 2004	Ecart d'acquisition positif 2004	Total 2004	Total 2003
Valeur brute au 01.01.	51 859,00	6 168 827,49	496 171,97	4 514 989,41	11 231 847,87	6 095 610,95
Entrées de l'exercice	-	947 349,02	-	-	947 349,02	5 579 789,60
Variations du périmètre	-	-	-	-	-	139 228,64
Transferts de l'exercice	-	1 142 662,76	-	-	1 142 662,76	-
Sorties de l'exercice	-	-34 940,78	-	-	-34 940,78	-582 781,32
Valeur brute au 31.12.	51 859,00	8 223 898,49	496 171,97	4 514 989,41	13 286 918,87	11 231 847,87
Corrections de valeur cumulées au 01.01.	-34 006,00	-3 681 784,00	-305 791,97	-2 708 993,65	-6 730 575,62	-3 270 483,84
Entrées de l'exercice	-	-	-	-	-	-320 406,60
Corrections de valeur de l'exercice	-8 926,50	-1 062 716,75	-190 380,00	-1 805 995,76	-3 068 019,01	-3 722 465,32
Transferts de l'exercice	-	-1 153 150,37	-	-	-1 153 150,37	-
Reprise de corrections de valeur	-	24 354,38	-	-	24 354,38	582 780,14
Corrections de valeur cumulées au 31.12.	-42 932,50	-5 873 296,74	-496 171,97	-4 514 989,41	-10 927 390,62	-6 730 575,62
Valeur nette au 31.12.	8 926,50	2 350 601,75	-	-	2 359 528,25	4 501 272,25

Terrains et constructions

13 Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit :

(Chiffres en €)	Terrains 2004	Constructions 2004	Total 2004	Total 2003
Valeur brute au 01.01.	9 555 137,16	20 833 534,39	30 388 671,55	29 515 268,46
Entrées de l'exercice	–	12 086 038,19	12 086 038,19	873 403,09
Transferts de l'exercice	–	179 304,43	179 304,43	–
Valeur brute au 31.12.	9 555 137,16	33 098 877,01	42 654 014,17	30 388 671,55
Corrections de valeur cumulées au 01.01.	–	-9 928 015,44	-9 928 015,44	-9 443 807,40
Corrections de valeur de l'exercice	–	-475 245,62	-475 245,62	-484 208,04
Transfert de l'exercice	–	-97 692,36	-97 692,36	–
Corrections de valeur cumulées au 31.12.	–	-10 500 953,42	-10 500 953,42	-9 928 015,44
Valeur nette au 31.12.	9 555 137,16	22 597 923,59	32 153 060,75	20 460 656,11

Les entrées de l'exercice sont essentiellement liées à la construction du nouveau siège du groupe à Leudelange. Les frais liés à cette construction sont activés mais leur amortissement ne commencera qu'avec l'utilisation de l'immeuble en 2006.

La valeur de marché au 31 décembre 2004 des « Terrains et Constructions » du groupe, établie par des expertises réalisées par un bureau d'experts en 2000, 2003 et 2004, s'élève à € 66 959 369,54 (2003 : € 39 596 072,88), nets de tous frais.

Placements dans des entreprises liées et des participations

- 14** Les entreprises liées des filiales Gecalux et Cogere n'ont pas été consolidées parce que jugées d'importance non matérielle à la date de clôture.

Les participations suivantes dans lesquelles le groupe exerce une influence significative n'ont pas été consolidées parce que jugées d'importance non matérielle à la date de clôture. Pour les besoins de la consolidation, la valeur comptable de ces sociétés a été reclassée dans la rubrique des « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » des Autres placements financiers.

(Chiffres en €)	% détention Groupe	Capitaux souscrit	Valeur comptable
Immo-Croissance Conseil 69, route d'Esch L-1470 Luxembourg	33,333333%	75 000,00	24 789,35
Luxiprivilège Conseil 19-21, bd Prince Henri L-1724 Luxembourg	50,000000%	75 000,00	38 448,29
Valeur de marché			63 237,64

Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'administration.

Autres placements financiers

- 15** La valeur actuelle au 31 décembre 2004 des postes « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable », « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » et « Dépôts auprès des établissements de crédit » s'élève respectivement à € 165 076 313,95 (2003 : € 144 905 375,80), à € 619 033 137,53 (2003 : € 489 511 321,13) et à € 145 814 141,04 (2003 : € 210 501 008,21).

La valeur actuelle du portefeuille-titres est déterminée comme suit :

- les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif, ainsi que les dépôts sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'administration.

Autres prêts

- 16** Les autres prêts sont couverts par une garantie sur la police d'assurance souscrite par l'emprunteur.

Capital souscrit et Primes d'émission

- 17** Il n'y a pas eu de mouvements pendant l'exercice sur le capital souscrit et les primes d'émission.

A la date du 31 décembre 2004, le capital souscrit s'élève à € 44 994 210,00 (2003 : € 44 994 210,00) et est représenté par 8 998 842 actions intégralement libérées sans désignation de valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à € 74 350 000,00.

Écarts de consolidation

- 18** Le poste « Écarts de consolidation » au passif s'élève à € 37 799 786,26 (2003 : € 37 799 786,26) et représente les écarts de première consolidation.

En 2003, le poste « Écarts d'acquisition positif » représentait les écarts de première consolidation de Gecalux S.A. (€ 3 465 428,21) et de Cogere S.A. (€ 1 049 561,20). Au cours de cet exercice, ce poste est totalement amorti à hauteur de 40% (2003 : 60%), respectivement € 1 386 171,28 (2003 : € 2 079 256,93) et € 419 824,48 (2003 : € 629 736,72).

Réserve légale

- 19** Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5,0% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

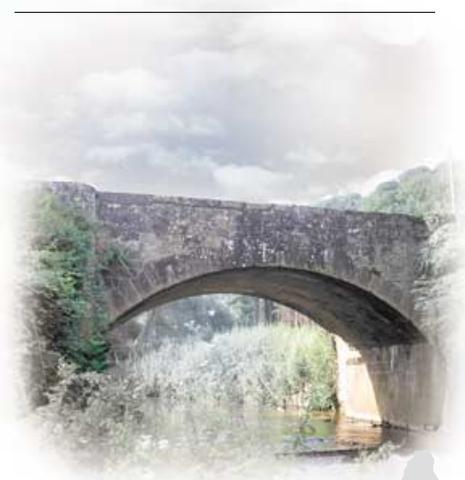
La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

Cette réserve est globalisée avec les autres réserves au passif et détaillée au point 20 ci-dessous.

Réserves consolidées

- 20** Les mouvements de l'exercice du poste « Réserves consolidées » se présentent comme suit :

(Chiffres en €)	31.12.2004	31.12.2003
Réserve légale	4 067 000,00	3 581 000,00
Autres réserves	16 473 000,00	15 788 000,00
Réserves consolidées	69 290 625,92	58 429 292,98
Résultats reportés	952 548,70	842 031,30
Total	90 783 174,62	78 640 324,28



55

"Pont de Hunnebour" 1920, Mersch

Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

- 21 En vertu de l'article 54 LIR, les plus-values réalisées sur les postes suivants ont été immunisées :

(Chiffres en €)	31.12.2004	31.12.2003
Plus-values réinvesties		
Participations	34 306 871,11	34 276 873,69
Terrains et Constructions	3 388 062,80	3 496 488,10
Plus-values à réinvestir	-	29 997,42
Total	37 694 933,91	37 803 359,21

L'amortissement de la partie des plus-values immunisées relative aux immeubles est porté en compte de profits et pertes au poste « Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves ».

Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

- 22 Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

Résultats de l'activité d'assurance Non-Vie

- 23 La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance Non-Vie entre assurance directe et acceptation en réassurance peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Assurance directe		Acceptation en réassurance	
	2004	2003	2004	2003
Primes brutes émises	221 249 559,30	203 143 833,36	829 917,23	435 623,74
Primes brutes acquises	216 116 277,64	198 405 874,73	810 494,44	410 368,81
Charges de sinistres brutes	-97 553 744,77	-105 434 493,21	-12 124,84	-144 550,94
Frais d'exploitation bruts	-48 150 771,23	-44 045 861,43	-313 136,91	-70 033,04
Solde de réassurance	-37 354 881,21	-35 470 415,29	-1 958 648,47	26 371,03

La ventilation par principaux groupes de branches à l'intérieur de l'assurance directe peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Incendie et autres dommages aux biens	Automobile Responsabilité Civile	Automobile Autres branches	Responsabilité Civile
Primes brutes émises	53 867 982,20	47 581 598,60	53 608 453,71	20 026 614,67
Primes brutes acquises	51 223 261,36	47 101 594,31	51 841 926,68	20 335 485,39
Charges de sinistres brutes	-16 225 769,31	-27 705 362,98	-30 016 718,10	-7 253 494,13
Frais d'exploitation bruts	-13 675 489,72	-11 337 806,24	-14 194 815,98	-3 960 613,77
Solde de réassurance	-10 120 818,62	-6 657 724,54	-1 838 012,84	-10 692 140,73

Résultats de l'activité d'assurance Vie

24 La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance Vie peut être présentée comme suit :

(Chiffres en €)	Assurance directe		Acceptation en réassurance	
	2004	2003	2004	2003
Primes individuelles	330 652 480,33	212 483 403,29	2 178,00	3 143 768,85
Primes au titre de contrats de groupe	12 091 098,79	15 871 363,54	-	-
Primes périodiques	73 937 860,95	87 106 796,65	2 178,00	3 143 768,85
Primes uniques	268 805 718,17	141 247 970,18	-	-
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	9 231 444,41	9 009 487,37	2 178,00	2 973 605,97
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	54 128 053,38	45 852 501,37	-	170 162,88
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	279 384 081,33	173 492 778,09	-	-
Solde de réassurance	-1 176 300,47	-1 390 729,41	-	-

Ventilation géographique des primes émises Non-Vie

25 Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit € 221 249 559,30 (2003 : € 203 143 833,36) pour l'exercice 2004, se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits.

(Chiffres en €)	2004	2003
Souscription au Grand-Duché de Luxembourg	218 149 575,18	200 646 369,24
Souscription dans d'autres Etats membres de l'UE	3 099 984,12	2 497 464,12
Total	221 249 559,30	203 143 833,36

Ventilation géographique des primes émises Vie

- 26** Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit € 342 743 579,12 (2003 : € 228 354 766,83) pour l'exercice 2004, se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits.

(Chiffres en €)	2004	2003
Souscription au Grand-Duché de Luxembourg	65 566 414,87	55 922 472,89
Souscription dans d'autres Etats membres de l'UE	277 081 092,34	171 584 122,64
Souscription dans d'autres pays	96 071,91	848 171,30
Total	342 743 579,12	228 354 766,83

Commissions

- 27** Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances s'établit à € 29 497 054,14 (2003 : € 28 068 689,96) pour l'ensemble des sociétés consolidées et est réparti entre les postes de frais d'acquisition et de frais d'administration. La répartition par société s'établit comme suit :

(Montants en €)	2004	2003
Le Foyer Assurances	23 922 415,64	22 731 908,65
Le Foyer Santé	193 523,76	149 710,26
Le Foyer-ARAG	44 676,83	37 928,12
Europ Assistance	71 711,81	64 492,51
Le Foyer Vie	3 770 175,77	4 188 949,18
Foyer International	1 376 403,75	807 998,57
Raiffeisen Vie	118 146,58	87 702,67
Total	29 497 054,14	28 068 689,96

Personnel employé au cours de l'exercice

- 28** Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2004 s'est élevé à 401,46 (2003 : 386,5), représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes	
	2004	2003
Dirigeants	22,90	20,50
Cadres	48,30	42,00
Employés	326,26	320,00
Ouvriers	4,00	4,00

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit :

(Chiffres en €)	2004	2003
Salaires et traitements	22 717 317,06	20 439 269,72
Charges sociales	2 615 854,59	2 418 526,91
Autres frais de personnel	6 313 595,69	5 040 994,58
Total	31 646 767,34	27 898 791,21
dont pensions	1 787 962,71	1 670 423,48

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pension à l'égard des anciens membres de ces organes

- 29 Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes supportés au cours de l'exercice 2004 se ventilent comme suit :

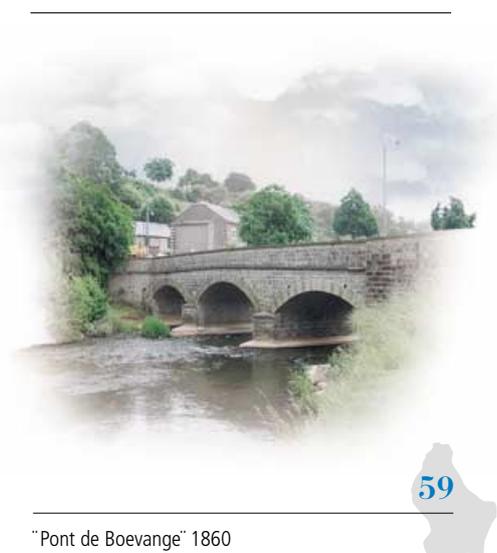
	2004	2003
Organes de direction	4 398 201,23	4 576 176,06

Crédits et avances accordés aux membres des organes de direction et engagements pris pour le compte de ces personnes

- 30 Les crédits accordés aux membres des organes de direction et engagements pris pour ces personnes se détaillent comme suit :

	Montant restant à rembourser	Taux d'intérêt	Durée
Organes de direction	€ 811 506,42	de 0,5% à 3,0%	4 à 13 ans

Les montants remboursés au cours de l'exercice s'élèvent à € 13 103,47 (2003 : € 15 311,35).



"Pont de Boevange" 1860



Pont Victor Bodson

Le pont Victor Bodson, situé à Hesperange sur le contournement Sud-Est de la Ville de Luxembourg, construit en 1993, est constitué d'une partie haubanée symétrique à mât central. Les 32 haubans ont une longueur de 42 à 140 m. Le pylône en béton d'une hauteur de 105 m surplombe les deux travées suspendues à portée identique pour une longueur totale de 260 m.

Rapport de gestion

Rapport de gestion du Conseil d'administration de Le Foyer S.A. à l'Assemblée générale ordinaire du 7 avril 2005.

Le résultat de l'exercice 2004 se solde par un bénéfice après impôts de € 10,59 millions contre € 9,72 millions en 2003, soit une progression de 8,9%.

Le tableau ci-dessous donne le détail de ces résultats :

(€ millions)	31.12.2004	31.12.2003
Revenus sur participations	10,00	9,30
Le Foyer Assurances	7,51	8,25
Le Foyer Vie	0,99	-
Foyer Asset Management	1,50	1,05
Revenus sur titres et sur liquidités :	1,48	1,46
Charges (corrections de valeur, intérêts, frais financiers)	-0,34	-0,48
Frais généraux	-0,28	-0,36
Bénéfice avant impôts	10,86	9,92
Impôts	-0,27	-0,20
Bénéfice après impôts	10,59	9,72

Les revenus sur participations représentent les dividendes versés par certaines filiales à Le Foyer S.A..

Globalement le montant perçu par Le Foyer S.A. en 2004 est en progression de 7,5% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette progression globale du dividende reflète l'amélioration des résultats des sociétés du Groupe.

Les revenus financiers de l'exercice 2004, autres que les dividendes perçus des sociétés du Groupe, ainsi que les frais généraux sont proches de ceux enregistrés en 2003.

Perspectives

Sous réserve de l'acceptation par les assemblées générales ordinaires des sociétés respectives, il est prévu qu'au premier semestre de l'exercice 2005, Le Foyer S.A. touche de ses filiales des dividendes d'un montant de :

(€ millions)	
Le Foyer Assurances	18,98
Le Foyer Vie	1,15
Foyer Asset Management	1,65
Total	21,78

Cette forte augmentation des dividendes perçus des filiales qui progresseraient de € 10,00 millions en 2004 à € 21,78 millions en 2005, proviendrait essentiellement de Foyer Assurances.

Les bons résultats réalisés en 2004 et la forte capitalisation de cette société permettent de faire remonter € 18,98 millions dans Le Foyer S.A. en vue de renforcer les liquidités disponibles pour le développement du Groupe.

Affectation du bénéfice

Le Conseil propose à l'Assemblée générale de répartir comme suit, le bénéfice disponible de € 11.542.720,89 se composant du bénéfice après impôts de l'exercice de € 10.590.172,19 augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de € 952.548,70 :

(€)	
Réserve légale	432 421,00
Réserve impôt fortune imputé	875 000,00
Dividende brut de € 1,05 aux 8 998 842 actions	9 448 784,10
Report à nouveau	786 515,79
Total	11 542 720,89

Si vous acceptez cette proposition, un dividende brut de € 1,05 sera payable, après déduction de la retenue de 20% de l'impôt luxembourgeois sur les revenus de capitaux, à raison de € 0,84 net par action à partir du 18 avril 2005, contre remise du coupon n° 5 :

- au Grand-Duché du Luxembourg : auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat,
- en Belgique : auprès de Petercam S.A.

Luxembourg, le 8 mars 2005

Le Conseil d'administration

Rapport du Réviseur d'entreprises

Rapport du Réviseur d'entreprises aux Actionnaires de Le Foyer, Compagnie Luxembourgeoise S.A.

Nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de « **LE FOYER, Compagnie Luxembourgeoise S.A.** » pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

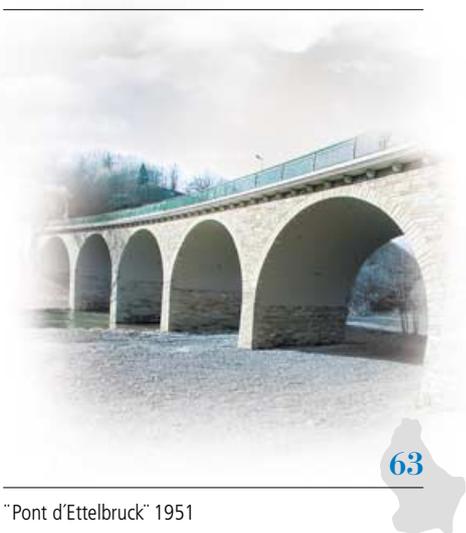
A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « **LE FOYER, Compagnie Luxembourgeoise S.A.** » au 31 décembre 2004 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Luxembourg, le 8 mars 2005

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Réviseur d'entreprises
Représentée par

Paul Neyens



"Pont d'Ettelbruck" 1951

Bilan

au 31.12.2004

ACTIF

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Actif immobilisé	3(b),4		
Immobilisations corporelles			
Autres installations, outillage et mobilier		5 652,50	5 652,50
Immobilisations financières			
Parts dans les entreprises liées	5	44 519 944,44	44 263 644,44
Titres ayant le caractère d'immobilisation		535 000,00	468 000,00
Total actif immobilisé		45 060 596,94	44 737 296,94
Actif circulant			
Créances	10		
Autres créances	3(c),6	44 901,38	54 456,69
Valeurs mobilières			
Autres valeurs mobilières	3(d), 3(e)	26 971 600,00	17 895 200,00
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		8 733 765,28	20 402 763,41
Total actif circulant		35 750 266,66	38 352 420,10
Comptes de régularisation		278 729,53	309 771,19
TOTAL DE L'ACTIF		81 089 593,13	83 399 488,23

PASSIF

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Capitaux propres	7		
Capital souscrit		44 994 210,00	44 994 210,00
Primes d'émission		3 106 002,40	3 106 002,40
Réserves			
Réserve légale	8	4 067 000,00	3 581 000,00
Réserves "Impôt sur la fortune imputé"	9	1 073 000,00	388 000,00
Autres réserves		15 400 000,00	15 400 000,00
Résultats reportés		952 548,70	842 031,30
Total des capitaux propres		69 592 761,10	68 311 243,70
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour impôts		789 487,79	539 654,04
Dettes	3(f),10		
Dettes envers des établissements de crédit		-	26 567,35
Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		4 055,38	1 807,27
Autres dettes	6	113 116,67	4 802 284,09
Total des dettes		117 172,05	4 830 658,71
Bénéfice de l'exercice		10 590 172,19	9 717 931,78
TOTAL DU PASSIF		81 089 593,13	83 399 488,23

Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31.12.2004

	Notes	31.12.2004 (€)	31.12.2003 (€)
Charges			
Frais de personnel	11		
Salaires et traitements (dont pension 2003 : € 11 372,09)		–	14 192,47
Charges sociales		–	1 607,02
Corrections de valeur sur éléments d'actifs	3(g)		
Corrections de valeur sur autres valeurs mobilières		4 680,00	110 150,00
Intérêts et charges assimilées		40 833,46	207 206,97
Autres charges d'exploitation		397 834,23	353 157,82
Pertes provenant de la réalisation d'actifs		205 720,00	158 955,54
Impôts sur le résultat provenant des activités ordinaires		250 076,50	181 506,35
Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		19 770,68	19 901,35
Bénéfice de l'exercice		10 590 172,19	9 717 931,78
Total des charges		11 509 087,06	10 764 609,30
Produits			
Produits provenant de l'actif immobilisé			
Produits provenant des immobilisations financières 100% envers entreprises liées		10 003 823,50	9 299 932,50
Produits provenant de l'actif circulant			
Produits provenant d'autres valeurs mobilières		775 835,33	472 741,26
Reprise de corrections de valeur sur éléments d'actifs		67 000,00	180 500,00
Autres intérêts et produits assimilés		214 262,73	448 149,15
Produits provenant de la réalisation d'actifs		448 165,50	363 286,39
Total des produits		11 509 087,06	10 764 609,30

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2004

Généralités

- 1 LE FOYER, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, (« la société ») a été constituée le 13 novembre 1998. Le siège social de la société est établi à Luxembourg et la société a pour objet principalement toutes opérations en rapport avec la prise de participations ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de celles-ci.

Présentation des comptes annuels

- 2** La société présente, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise des comptes annuels consolidés et un rapport de gestion consolidé qui sont disponibles au siège de la société.

La société est en outre incluse dans les comptes consolidés de « **LE FOYER FINANCE, Compagnie Luxembourgeoise S.A.**, » constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé au 6, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

Résumé des principales politiques comptables

- 3** Les principales politiques comptables adoptées par la société dans la présentation des comptes annuels sont les suivantes :

3 (a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en Euros (€) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en Euros (€) aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

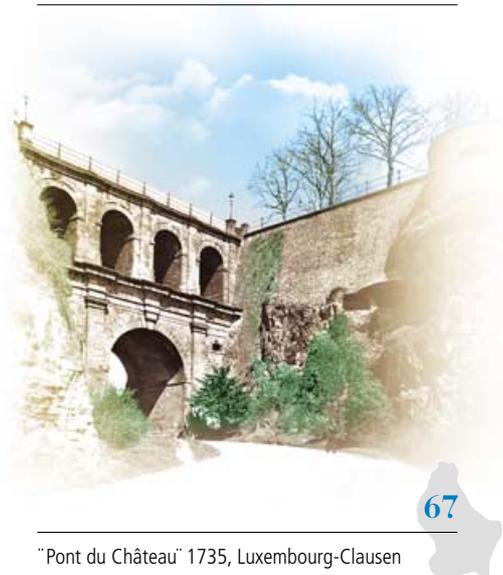
3 (b) Actif immobilisé

Les actifs immobilisés sont évalués au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées, ont cessé d'exister.

3 (c) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.



"Pont du Château" 1735, Luxembourg-Clausen

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivées leur constitution ont cessé d'exister.

3 (d) Autres valeurs mobilières, autres que les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les autres valeurs mobilières, autres que les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe détenues sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique ou de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart entre la valeur de marché et le coût d'acquisition, sont maintenues à la valeur la plus basse (Beibehaltungsprinzip) même lorsque les raisons qui les ont motivées, ont cessé d'exister.

3 (e) Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- L'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes ;
- L'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement n'est pas reconnu en revenu avant l'échéance

En cas de dépréciation dont les administrateurs estiment qu'elle revêt un caractère durable, les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe font l'objet de corrections de valeurs afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont maintenues à la valeur la plus basse (Beibehaltungsprinzip) même lorsque les raisons qui les ont motivées, ont cessé d'exister.

3 (f) Dettes

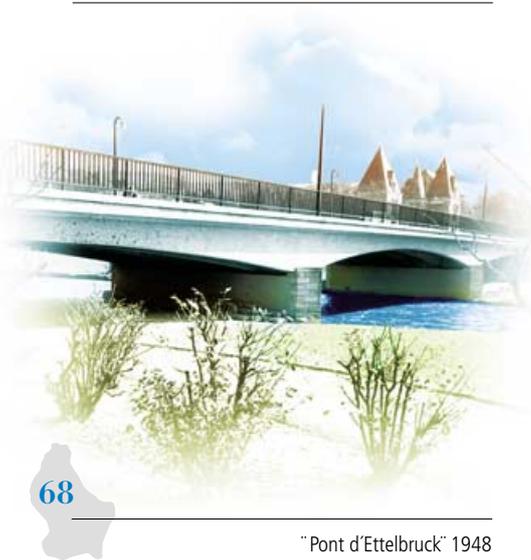
Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3 (g) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.



"Pont d'Ettelbruck" 1948

Actif immobilisé

- 4 Les mouvements des immobilisations incorporelles survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

(Chiffres en €)	Autres installations outillages et mobilier	Parts dans des entreprises liées	Titres ayant le caractère d'immobilisation
Valeur brute au 01.01.2004	5 652,50	44 263 644,44	1 528 750,00
Entrées de l'exercice	-	275 000,00	-
Sorties de l'exercice	-	-18 700,00	-
Valeur brute au 31.12.2004	5 652,50	44 519 944,44	1 528 750,00
Corrections de valeur cumulées au 01.01.2004	-	-	-1 060 750,00
Corrections de valeur de l'exercice	-	-	-
Reprise de correction de valeur	-	-	67 000,00
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2004	-	-	-993 750,00
Valeur nette au 31.12.2004	5 652,50	44 519 944,44	535 000,00
Valeur nette au 31.12.2003	5 652,50	44 263 644,44	468 000,00

Immobilisations financières

- 5 Les parts dans les entreprises liées au 31 décembre 2004 peuvent être résumées comme suit :

	Capital détenu	Coût d'acquisition €	Fonds propres au 31.12.2004 €	Résultat de l'exercice 2004 €
Le Foyer Assurances S.A.	99,999394%	23 175 257,94	95 375 244,34	20 864 225,34
Le Foyer Vie S.A.	99,999394%	7 784 662,72	26 388 948,64	3 071 605,29
Foyer International S.A.	99,999857%	9 936 780,95	18 953 379,64	924 125,14
Foyer Asset Management S.A.	99,998333%	1 489 442,83	6 426 543,53	1 675 703,78
Le Foyer, Patrimonium & Associés S.A.	82,765829%	2 133 800,00	2 153 295,95	378 929,02
		44 519 944,44		

Autres créances et autres dettes

6 Au 31 décembre 2004, les autres créances s'élèvent à € 44 901,38 (2003 : € 54 456,69) et ne comprennent pas des créances sur des entreprises liées (2003 : € 3 110,37).

Au 31 décembre 2004, les autres dettes s'élèvent à € 113 116,67 (2003 : € 4 802 284,09) et comprennent des dettes envers les entreprises liées pour un montant de € 47 602,16 (2003 : € 42 231,38).

Capitaux propres

7 Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

(€)	Capital souscrit	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve impôt fortune imputé	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice
Au 31.12.2003	44 994 210,00	3 106 002,40	3 581 000,00	388 000,00	15 400 000,00	842 031,30	9 717 931,78
Affectation du résultat							
dividendes							-8 436 414,38
réserves et résultats reportés			486 000,00	685 000,00		110 517,40	-1 281 517,40
Résultat 2004							10 590 172,19
Au 31.12.2004	44 994 210,00	3 106 002,40	4 067 000,00	1 073 000,00	15 400 000,00	952 548,70	10 590 172,19

A la date du 31 décembre 2004, le capital souscrit s'élève à € 44 994 210,00 et est représenté par 8 998 842 actions intégralement libérées sans désignation de valeur nominale. Le capital autorisé s'élève à € 74 350 000,00.

Réserve légale

8 Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

Réserve « Impôt sur la fortune imputé »

- 9** En accord avec la législation fiscale en vigueur, la société a réduit la charge de l'Impôt sur la fortune. Ainsi, la société a décidé d'affecter en réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'Impôt sur la fortune réduit. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de la réduction de l'impôt sur la fortune.

Les dotations à cette réserve se ventilent comme suit :

2002	€ 388 000,00
2003	€ 685 000,00

Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle

- 10** Toutes les créances et dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

Personnel employé au cours de l'exercice

- 11** La société n'a employé aucune personne au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2004 (2003 : 1).

Adresses

SIEGE SOCIAL

Le Foyer S.A.

6, rue Albert Borschette
L-1246 Luxembourg
Tél. : +352 437 437
Téléfax : +352 43 83 22
E-mail : contact@lefoyer.lu
www.lefoyer.lu

Le Foyer Assurances

Tél. : +352 437 437
Téléfax : +352 437 43 257
E-mail : contact@lefoyer.lu

Le Foyer Vie

Tél. : +352 437 43 276
Téléfax : +352 42 21 44
E-mail : contact@lefoyer.lu

Le Foyer Santé

Tél. : +352 437 43 876
Téléfax : +352 437 439 876
E-mail : sante@lefoyer.lu

Le Foyer-ARAG

Tél. : +352 437 43 401
Téléfax : +352 43 83 22
E-mail : arag@lefoyer-arag.lu

Foyer Re

Tél. : +352 437 43 212
Téléfax : +352 43 83 22
E-mail : contact@lefoyer.lu

Europ Assistance

Tél. : +352 437 43 440
Téléfax : +352 42 15 27
E-mail : eal@europassistance.lu
www.europ-assistance.lu

Raiffeisen Vie

Tél. : +352 26 68 36 20
Téléfax : +352 26 68 36 22
E-mail : mail@raiffeisen-vie.lu

Foyer Asset Management

Tél. : +352 437 43 461

Téléfax : +352 42 22 23

E-mail : fam@fam.lu

www.fam.lu

Foyer International

6, Parc d'Activité « Syrdall »

L-5365 Munsbach

Tél. : +352 437 43 379

Téléfax : +352 42 88 84

E-mail : foyerinternational@lefoyer.lu

www.foyerinternational.lu

Le Foyer, Patrimonium & Associés

28, Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Tél. : +352 26 44 76 1

Téléfax : +352 26 44 03 07

E-mail : fpa@fpa.lu

www.fpa.lu

BUREAUX REGIONAUX**Bureau Régional Esch-sur-Alzette**

Gérant : Numa Glesener

6, Place am Boltgen

L-4044 Esch s/Alzette

Tél. : +352 54 71 77 1

Téléfax : +352 54 46 27

E-mail : contact@lefoyer.lu

Bureau Régional Ettelbruck

Gérant : Jean-Paul Lucas

45, Avenue J.F. Kennedy

L-9053 Ettelbruck

Tél. : +352 81 97 01

Téléfax : +352 81 97 05

E-mail : contact@lefoyer.lu

Le rapport annuel 2004 de Le Foyer S.A. est également publié en langue anglaise et disponible sur notre site Internet **www.lefoyer.lu**.

Il peut également vous être adressé sur demande auprès de notre Service Financier.

Les comptes détaillés de chacune de nos sociétés faisant l'objet de la présente consolidation sont disponibles auprès de notre Service Financier et vous seront adressés sur demande.

André BIRGET

Directeur Financier

Tél.: +352 437 43 285

E-mail: andre_birget@lefoyer.lu

Conception et Design:

Ertle Design & Artwork

Photographie et Copyright:

© Administration des Ponts et Chaussées

(Pages: 7, 9, 11, 12, 13, 16, 28, 45, 47, 48, 49, 55, 59, 63)

© Phototèque Ville de Luxembourg

(Pages: 4, 22, 24, 26, 50, 67, 68)

© Ertle Design & Artwork

(Pages: 2, 8, 18, 19, 20, 21, 25, 29, 30, 31)

© Luxembourg Tourist Office - London

(Used with kind permission. Page 10)

© Schroeder & Associés (Luxembourg)

(Page 60)

Bibliographie:

Luxembourg City Tourist Office (LCTO)

Sites et Monuments

Impression:

Imprimerie de la Cour Victor Buck

**Nous remercions toutes
les personnes ayant contribué
à la réalisation de ce rapport annuel.**

